







B E K B

| B C B E

## **Rapport de développement durable 2018**



## Rapports de la BCBE

### Rapport de gestion

Le rapport de gestion (RG), comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe, présente la situation économique de la banque de manière fiable. Il livre en outre des informations sur la structure de l'entreprise, les activités, la gouvernance d'entreprise, les rémunérations du Conseil d'administration et de la Direction générale de même que la Gestion des risques.

La comptabilité ainsi que les principes d'évaluation et d'inscription au bilan, conformes aux prescriptions comptables suisses pour les banques (PCB) et au règlement de cotation de la Bourse suisse, sont indiqués en francs suisses. La clôture individuelle présente la situation économique de façon à en refléter l'état réel selon le principe de l'image fidèle (comptes individuels statutaires conformes au principe de l'image fidèle; cf. art. 25, al. 1, let. b, OB).

### Rapport de développement durable

Le rapport de développement durable (RDD) contient l'empreinte, les objectifs et les activités de la Banque Cantonale Bernoise (BCBE) sous l'angle du développement durable. Il tend à donner conjointement avec le rapport de gestion une image globale des dimensions financière, sociale et écologique des activités de la banque.

La BCBE aborde tous les principaux thèmes en rapport avec le développement durable. Les normes GRI (*Global Reporting Initiative*) et le « Supplément sur le secteur des services financiers » lui servent ici de lignes directrices. Le rapport de développement durable a été préparé en conformité avec les normes GRI: option de conformité étendue. Les données standard du présent rapport n'ont pas fait l'objet d'un audit externe; cependant, tous nos processus sont certifiés ISO 9001 et notre écologie d'entreprise ISO 14001.

Les deux rapports sont publiés annuellement. À défaut d'indication contraire, les informations qu'ils renferment se rapportent à la maison mère de la BCBE et à l'engagement de la banque en 2018.

# Impressum

Banque Cantonale Bernoise SA  
Place Fédérale 8  
Case postale  
3001 Berne  
031 666 18 85

[www.bcbe.ch](http://www.bcbe.ch)  
[bcbe@bcbe.ch](mailto:bcbe@bcbe.ch)

## Rédaction

Andreas Baumann

## Traduction

Christelle Mathys, Isabelle Montavon, Christine Murbach

## Concept, production et impression

Stämpfli SA, Berne

## Photographie

Lea Moser, Berne

© Mars 2019

Banque Cantonale Bernoise SA



No. 01-19-925222 – [www.myclimate.org](http://www.myclimate.org)  
© myclimate – The Climate Protection Partnership

imprimé en  
suisse

## Sommaire

<b>AVANT-PROPOS</b>	7	<b>SOCIÉTÉ</b>	31
<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE : POINTS FORTS</b>	9	Engagement social	31
<b>PROFIL DE L'ENTREPRISE</b>	10	Approvisionnement régional à caractère durable	33
<b>VISION À LONG TERME DE LA BCBE</b>	11	Éthique et gouvernance d'entreprise	34
Effets de l'activité commerciale	11	Transparence et dialogue avec les parties prenantes	35
Gestion du développement durable	11	<b>ÉCOLOGIE D'ENTREPRISE ET PROTECTION DU CLIMAT</b>	38
Principaux thèmes	13	Conséquences du changement climatique	38
Objectifs de développement durable	14	Consommation des ressources et émissions	39
<b>PRODUITS ET PRESTATIONS DURABLES</b>	16	<b>PERSPECTIVES ET OBJECTIFS</b>	44
Pratiques de vente responsables	16	<b>CHIFFRES-CLÉS RELATIFS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	47
Satisfaction de la clientèle et protection des données client	16	<b>INDEX GRI</b>	48
Placements : investissements responsables	17		
Crédits : critères sociaux et environnementaux	20		
<b>LA BCBE EN TANT QU'EMPLOYEUR</b>	23		
Politique salariale raisonnable	23		
Responsabilité en tant qu'employeur et gestion des changements	24		
Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle	25		
Formation et formation continue	26		
Diversité et égalité des chances	28		



Antoinette Hunziker-Ebnetter (présidente du Conseil d'administration) et Hanspeter Rüfenacht (CEO/président de la Direction générale)

## Le développement durable : partie intégrante de la politique d'affaires

Cher lecteur, chère lectrice,

La politique à long terme de la BCBE a toujours eu un impact sur les activités et l'état d'esprit de nos collaborateurs. Entreprise responsable, la BCBE s'appuie sur ses valeurs : l'engagement, le développement durable et la confiance. Ces valeurs nous parlent et nous indiquent la voie à suivre. La Charte de développement durable et le rapport de gestion nous guident aussi dans nos actions. En mettant en parallèle le rapport de développement durable et le rapport de gestion, nous améliorons la transparence et accordons au développement durable la place qu'il mérite en le mettant en relief. La BCBE a continué à se développer sans perdre de vue des pratiques commerciales équitables, des canaux de distribution proches du client et une politique de vente responsable.

L'été dernier, nous avons élargi notre palette de produits et de prestations à caractère durable. Nous avons aussi lancé nos hypothèques à caractère durable, par le biais desquelles nous encourageons les projets énergétiquement viables. Nos fonds BCBE à caractère durable connaissent toujours le succès. Ils respectent les critères de la banque en matière de développement durable en investissant uniquement dans des entreprises responsables qui réalisent des performances supérieures à la moyenne, tant sur le plan de leur direction que sur les plans social et écologique. Nous nous adressons ainsi aux clients qui souhaitent tirer parti à la fois de l'approche fructueuse en termes d'investissement et de l'approche responsable de la BCBE au regard du développement durable.

Nos efforts dans ce domaine sont reconnus : en 2018, la BCBE s'est vu décerner le certificat *Fair Compensation* attestant que nous versons pour un même travail le même salaire, quel que soit le genre. De plus, la banque a obtenu pour la troisième année consécutive la note « A », soit la meilleure note, au classement *Climate* de l'organisation internationale CDP, un résultat que seules quatre entreprises en Suisse ont obtenu. Elle est également récompensée depuis 2010 par l'agence de notation de développement durable ISS-oekom qui lui a attribué le label de qualité *Prime*.

Les divers rapports annuels de 2018 vous présentent une nouvelle fois des clients, des actionnaires et des collaborateurs qui ont tous un point commun : la BCBE leur a permis de réaliser l'un de leurs rêves. Ces parties prenantes placent jour après jour leur confiance dans notre établissement. C'est non sans fierté que nous sommes – en tant que banque – un partenaire fiable pour eux, raison pour laquelle nous entendons rester une banque qui place les relations humaines au cœur de ses préoccupations.

Avec nos salutations les meilleures,



**Antoinette Hunziker-Ebnetter**  
Présidente du Conseil d'administration



**Hanspeter Rüfenacht**  
CEO/président de la Direction générale



« Nous avons toujours désiré un logement autosuffisant et durable : les panneaux solaires sur le toit de notre maison étaient le chaînon manquant. »

Qui se cache derrière ce rêve ? Découvrez-le à la page 22.

## Développement durable : points forts



### FONDS DE PLACEMENT À CARACTÈRE DURABLE

Consciente de ses responsabilités, la BCBE a accru ses compétences et son engagement afin d'élaborer de nouveaux placements. La banque propose, dans toutes les catégories de placement, des fonds qui sont construits selon son approche en matière de développement durable (cf. p. 18).



### FINANCEMENT À CARACTÈRE DURABLE

En 2018, la BCBE a lancé des offres spécifiques de financement à caractère durable : l'hypothèque Rénovation, l'hypothèque Rénovation éco et l'hypothèque CECB®/Minergie®. Elle encourage ainsi des projets viables sur le plan énergétique (cf. p. 21).



### DIVERSITÉ

La BCBE offre des modèles de travail et des horaires de travail modernes et flexibles. De plus, les postes sont mis au concours tant à taux partiels qu'à plein temps. Le certificat *Fair Compensation* confirme que la BCBE verse pour un même travail le même salaire, indépendamment du genre (cf. p. 28).



### FORMATION

En 2018 également, un emploi sur dix était occupé par une personne en formation à la BCBE. En été, 27 apprentis diplômés ont trouvé un emploi à la BCBE. La nouvelle formation « Campus sur la distribution » permet à des *coaches* internes qualifiés de créer des modules de formation spécifiques et de diffuser des connaissances à l'interne (cf. p. 27).



### CLASSEMENT CLIMATE

En 2018, la BCBE a obtenu pour la troisième année consécutive la meilleure note (« A ») au classement *Climate* de l'organisation internationale CDP pour son rôle de pionnière en matière de protection du climat, figurant ainsi parmi les meilleurs prestataires de services financiers depuis dix ans. Seules quatre entreprises en Suisse ont obtenu ce résultat. (cf. p. 12).



### PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La BCBE compense ses émissions de CO<sub>2</sub> dans son propre espace économique, soit 1090 tonnes en 2018 et 10062 tonnes au total depuis 2011. Elle contribue ainsi à la protection de l'environnement, de même qu'à la garantie de l'emploi dans la région (cf. p. 39).

---

## Profil de l'entreprise

La Banque Cantonale Bernoise (BCBE) est une banque universelle suisse existant depuis plus de 180 ans qui concentre ses activités sur deux cœurs de métier : les affaires avec la Clientèle privée et la Clientèle entreprises, notamment les PME, ainsi que le conseil patrimonial et le Private Banking pour les particuliers et les investisseurs institutionnels. Elle propose une large palette de prestations comprenant, d'une part, les comptes dans les segments de l'épargne, des placements, de la prévoyance ainsi que le trafic des paiements (y compris cartes de débit et de crédit) et, d'autre part, des produits de crédit tels qu'hypothèques, prêts, crédits en compte courant et avances fermes. Dans le conseil patrimonial et la gestion de fortune, la banque propose tous les produits de placement usuels dans les principales devises ainsi que les produits et services correspondants, comme par exemple la planification financière intégrale. La banque n'exerce aucune activité significative dans le segment de l'investment banking.

La BCBE concentre ses activités avant tout sur les cantons de Berne et de Soleure ainsi que sur les espaces économiques limitrophes ; elle dispose d'un réseau d'exploitation dense de 60 sièges. Les produits et services de la plateforme de trading money-net.ch, de même que les activités de placement sont accessibles aux clients partout en Suisse. La banque emploie quelque 1200 collaborateurs. L'actionariat de la BCBE est largement diversifié. Le canton de Berne détient 51,5 % des parts.

---

## Vision à long terme de la BCBE

La BCBE s'engage depuis des années en faveur d'un développement durable. Cette orientation est inscrite dans la stratégie de la banque, tandis que les principes de gouvernance d'entreprise (cf. RG p. 28 ss) garantissent une gestion d'entreprise durable.

### EFFETS DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

La BCBE contribue largement au développement autonome des cantons de Berne et de Soleure et renforce l'économie de sa zone d'activité. Dans le canton de Berne, 35 % des PME et 36 % des Bernois ainsi que 10 % de la population soleuroise entretiennent une relation bancaire avec la BCBE. En tant que banque universelle, la BCBE effectue toutes les opérations bancaires usuelles et soutient le canton ainsi que les communes dans l'accomplissement de leur mission.

La BCBE assume ses responsabilités économique, sociale et écologique et s'emploie à améliorer continuellement ses performances en matière de développement durable. La banque met l'accent sur une approche à caractère durable dans la région, s'engage en faveur de projets culturels et sociaux et soutient les actions écologiques, dans sa propre entreprise comme chez les clients. La BCBE est un important pourvoyeur de places d'apprentissage et de travail. Son fort ancrage dans sa zone d'activité se reflète auprès de ses clients et de ses actionnaires.

La BCBE adopte une approche intégrée en matière de gestion des risques (cf. RG, p. 80 ss): les principes en matière de politique des risques appliqués par la BCBE ainsi qu'un système de limites pluridimensionnel constituent la base pour restreindre les risques. Le contrôle des risques et l'évaluation des opportunités font partie intégrante du réexamen annuel de la stratégie et des objectifs, les risques environnementaux

et sociétaux ainsi que leurs effets sur la banque et son milieu étant également pris en compte.

### GESTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La stratégie de la BCBE est axée sur le succès à long terme: la banque table sur la création d'une plus-value durable en lieu et place d'une maximisation des gains à court terme. Cette approche se manifeste notamment dans le fait que la BCBE fixe ses objectifs sur la base du free cash-flow sur dix ans, qu'elle poursuit une stratégie de risque faible et qu'elle dispose d'une structure de bilan saine ainsi que d'une solide couverture de fonds propres. La politique d'affaires est menée de manière responsable et conforme à la stratégie actionnariale de l'actionnaire majoritaire, le canton de Berne, dans la mesure où, sise en ville de Berne, elle vise à maintenir une banque indépendante et performante, active dans toutes les régions.

La BCBE poursuit une approche de gestion intégrée, axée sur la réalisation d'objectifs. Le Conseil d'administration définit la stratégie de la BCBE ainsi que l'orientation du développement durable. La stratégie constitue la base de la politique commerciale et du positionnement de la banque dans les domaines économiques, écologiques et sociétaux. Elle est soumise à un processus d'évaluation annuel.

### Charte de développement durable

La Direction générale assume la responsabilité opérationnelle des mesures économiques, sociales et écologiques. Dans la Charte de développement durable, elle définit ses objectifs spécifiques ainsi que les garde-fous valables à l'échelle de la banque.

Le groupe de travail Développement durable coordonne leur mise en œuvre, évalue le degré de réalisation des objectifs et engage les mesures consécutives. Le groupe de travail comprend des responsables de processus ayant un impact important sur les plans social ou écologique ainsi que des représentants des zones d'activité. Les aspects du développement durable sont incorporés dans les processus de gestion et mis en œuvre au quotidien. Le groupe de travail Développement durable soumet un rapport annuel à la Direction générale. En outre, des entretiens axés sur les objectifs ont lieu entre le responsable du groupe de travail, le président de la Direction générale et la présidente du Conseil d'administration. La Direction générale s'assure que la publication du rapport de développement durable comporte les principaux aspects. C'est le Conseil d'administration qui est chargé de valider ce rapport et de le soumettre à l'Assemblée générale pour approbation formelle.

La Charte de développement durable actuelle pour les années 2016 à 2019 est le fruit de plusieurs années d'évolution: en 1995 déjà, la BCBE avait élaboré un concept portant sur une utilisation rationnelle de l'énergie. Celui-ci a progressivement été étendu. Aujourd'hui, la Charte de développement durable comprend, outre des enjeux écologiques, des aspects et des objectifs ayant trait à nos produits et à nos prestations ainsi qu'à la responsabilité de la banque vis-à-vis de ses collaborateurs et de la société.

➤ [bcbe.ch/chartededevveloppementdurable](http://bcbe.ch/chartededevveloppementdurable)

### Banque primée

Grâce à son engagement, la BCBE a obtenu de bons résultats dans des ratings indépendants.

L'évaluation de la BCBE demeure excellente, puisque la banque s'est vu attribuer par Moody's la notation Aa1 pour sa solvabilité à long terme et *Prime-1* pour ses engagements à court terme (notation maximale). La BCBE compte ainsi parmi les banques suisses les mieux notées par Moody's.



L'agence de notation de développement durable ISS-oekom décerne le label de qualité *Prime* à la BCBE depuis 2010. Dans son secteur d'activité, la banque compte parmi les figures de proue en offrant des prestations sociales et écologiques supérieures à la moyenne.



Le WWF Suisse classe la BCBE parmi les meilleures banques dans le domaine du développement durable. Dans le cadre de la première édition de la «Notation des banques de détail suisses 2016/2017», le WWF a analysé de plus près les activités de quinze établissements financiers. La BCBE occupe la tête du classement, à égalité avec deux autres banques.



Dans son classement *Climate 2018*, l'organisation internationale CDP (Carbon Disclosure Project) a attribué pour la troisième année consécutive la meilleure note (A) à notre banque, un résultat que seules quatre entreprises en Suisse ont réussi à obtenir. Le CDP apprécie l'engagement dans la protection climatique, les réductions d'émissions réalisées ainsi que l'exhaustivité du reporting climatique. La BCBE figure parmi les meilleurs prestataires suisses de services financiers depuis dix ans.



En 2018, le magazine économique BILANZ a décerné à la BCBE le titre de meilleure banque de placement de Suisse. Depuis l'introduction du classement Private Banking en 2009, la BCBE est la seule banque à avoir été récompensée chaque année. Grâce à ses performances constantes, la BCBE a également reçu la distinction de leader de longue date en matière de qualité.



La BCBE certifie que sa gestion de fortune institutionnelle ainsi que les fonds de placement BCBE sont en conformité avec les

normes GIPS® (Global Investment Performance Standards).<sup>1</sup>



La gestion de la qualité et la gestion environnementale de la banque sont certifiées respectivement ISO 9001 depuis 2002 et ISO 14001 depuis 2004. Au cours de l'exercice sous revue, la BCBE s'est également vu remettre le certificat *Fair Compensation* attestant que la banque verse pour un même travail le même salaire, indépendamment du genre.



Depuis 2003, le siège de Bienne bénéficie du Label du bilinguisme pour son engagement en faveur du bilinguisme.



Les sites Internet de la BCBE sont accessibles à tous et peuvent donc aussi être utilisés sans encombre par des personnes souffrant d'un handicap. Notre banque a obtenu pour ses domaines bcbe.ch et money-net.ch le certificat *Access for all* du niveau de qualité AA.

<sup>1</sup> La société au sens des GIPS® comprend la gestion de fortune institutionnelle et les fonds de placement de la BCBE. Les listes exhaustives des *composites* et des *composite reports* peuvent être obtenues auprès de la BCBE.

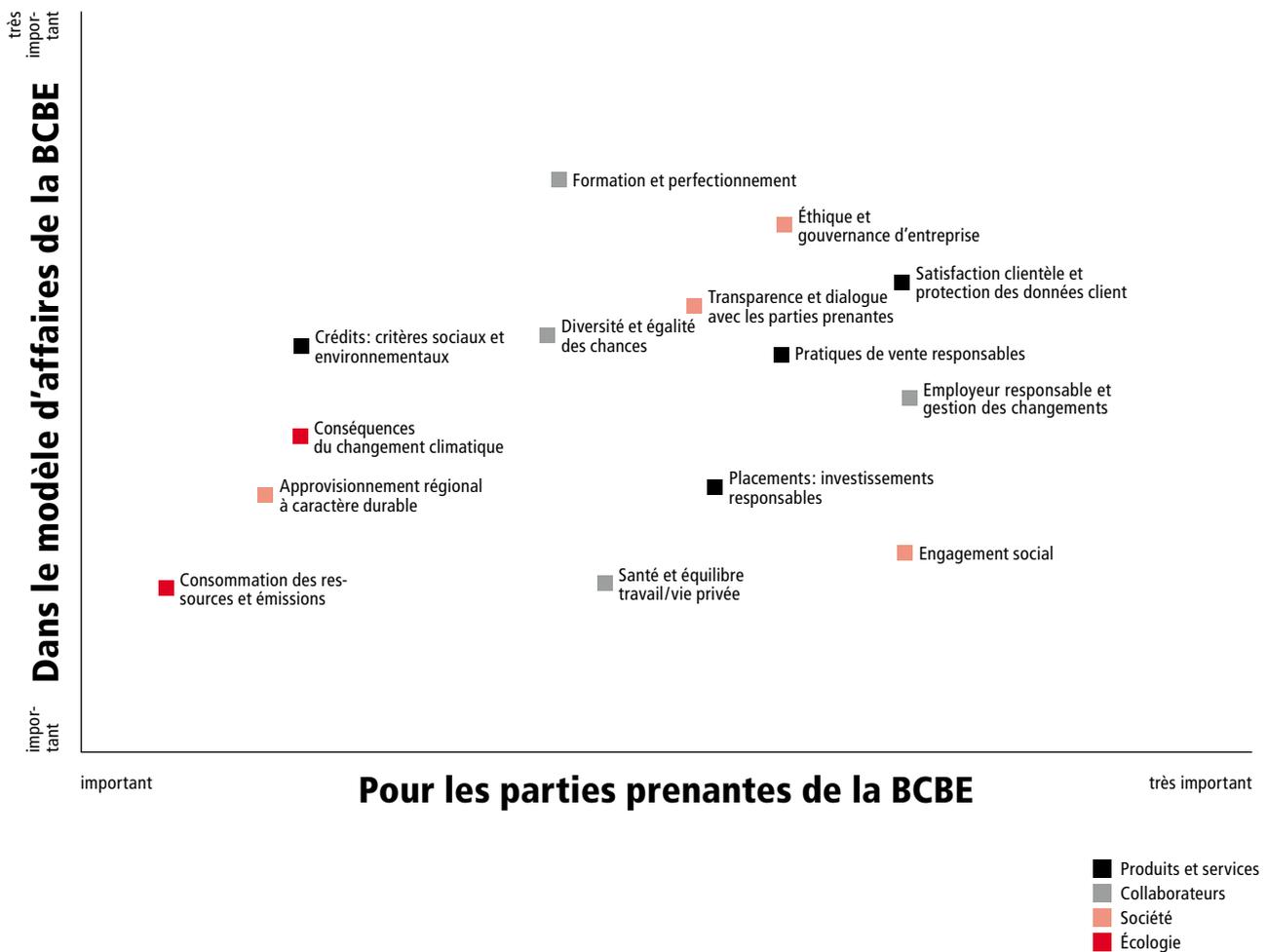
**PRINCIPAUX THÈMES**

Au cours de l'exercice sous revue, le groupe de travail Développement durable a remanié les principaux thèmes du développement durable. À cette fin, les besoins des diverses parties prenantes de la BCBE ainsi que les thèmes prépondérants du modèle d'affaires de la banque sont représentés dans la matrice d'importance. Celle-ci sert de base au rapport de développement durable et au développement continu de notre gestion de l'environnement. La contribution des

représentants des parties prenantes (collaborateurs, clients, actionnaires) et des spécialistes en développement durable (une fondation, une analyste et une société de conseil) a été nécessaire à la rédaction du premier rapport selon les normes GRI. Les années suivantes, le groupe de travail Développement durable a réévalué les besoins dans le cadre d'un processus interne à plusieurs étapes.

Le rapport de la BCBE traite de tous les aspects significatifs du développement

durable qui ont un effet matériel sur les parties prenantes. Une attention particulière est accordée au contexte du développement durable, à l'exhaustivité et à la cohérence, par exemple en présentant des comparaisons pluriannuelles et en mettant en évidence les tendances qui s'en dégagent. Les données se veulent détaillées, précises, actuelles, intelligibles et fiables, dans l'optique d'une éventuelle confirmation externe.



Principaux thèmes du développement durable

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable (ODD, *Sustainable Development Goals [SDG]*) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030 adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons sociaux, économiques et écologiques que le monde devrait atteindre d'ici 2030. Les entreprises peuvent contribuer de manière décisive à l'Agenda 2030. Consciente de ses responsabilités, la BCBE a créé les bases nécessaires pour aligner davantage sa gestion du développement durable et son cœur de métier sur les ODD.

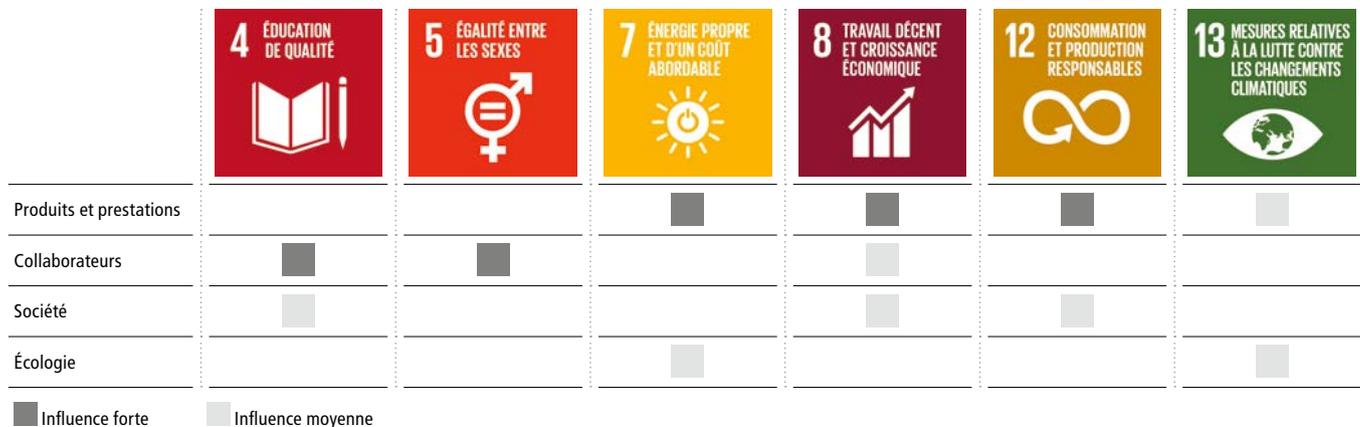
## Priorisation des ODD

La BCBE adhère aux 17 ODD qui sont d'une importance capitale pour la promotion d'un développement durable. Soucieux de cibler ses activités, le groupe de travail Développement durable a classé les ODD par ordre de priorité. Sur la base des principales catégories thématiques de la BCBE (Produits et services, Collaborateurs, Société et Écologie), des recherches ont été effectuées afin de déterminer les ODD sur lesquels la banque avait le plus d'influence à travers ses activités.

Trois ODD sont au cœur des préoccupations : Énergie propre et d'un coût abordable (7), Travail décent et croissance économique (8) et Consommation et productions responsables (12). C'est à ces trois niveaux que la BCBE peut exercer la plus forte influence. Son impact sur les objectifs 4, 5 et 13 est également déterminant. La BCBE a une influence moins importante sur les onze objectifs restants, bien qu'elle y contribue également avec ses opérations de crédit et de placement.

Dans ce rapport de développement durable, la BCBE montre pour la première fois comment elle contribue aux ODD sur lesquels elle a le plus d'influence. Dans une prochaine étape, il est prévu de renforcer l'engagement dans les ODD prioritaires et de définir des objectifs dont la réalisation permettra de contribuer davantage à tous les ODD.

## ODD SUR LESQUELS LA BCBE A LA PLUS FORTE INFLUENCE



**Contribution aux principaux ODD**



**Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable**

- La BCBE s'engage en faveur des investissements responsables et continue de développer son expertise de longue date dans ce domaine. Les fonds de placement à caractère durable de la BCBE excluent les combustibles fossiles et promeuvent les énergies renouvelables (cf. p. 18).
- Avec l'hypothèque Rénovation éco et l'hypothèque CECB®/Minergie®, la BCBE soutient des projets efficaces sur le plan énergétique. Elle évite de financer des opérations dont l'objectif est contraire à celui de l'énergie durable (cf. p. 21).
- Depuis 1995, la BCBE améliore de manière systématique son efficacité énergétique. Et depuis 2013, elle consomme uniquement de l'électricité provenant de sources d'énergie renouvelable (cf. p. 40).

**Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**

- La BCBE propose aux PME des prestations complètes dans les domaines des finances et du conseil, encourage des projets innovants et offre un accès non discriminatoire à ses services (cf. p. 21).
- La BCBE offre des conditions de travail attractives et conciliables avec la vie de famille, favorise la diversité, pratique une politique salariale raisonnable impliquant l'égalité salariale entre hommes et femmes, et s'engage pour la formation et le perfectionnement des collaborateurs (cf. p. 23).
- La BCBE table sur une création de valeur durable et procure des avantages à l'économie régionale. Elle fait appel à des fournisseurs se trouvant dans son propre rayon d'activité pour s'approvisionner (cf. p. 11 et p. 33).

**Objectif 12 : Établir des modes de consommation et de production durables**

- Le développement durable fait partie intégrante du processus de conseil de la BCBE. La banque favorise la vente de produits et de services durables, notamment dans le domaine des placements, et continue d'étoffer sa gamme de produits durables (cf. p. 18).
- La BCBE forme et sensibilise ses collaborateurs au développement durable. Elle encourage la population à gérer de manière responsable son argent, soutient des initiatives et des projets durables, et crée des plateformes dédiées aux échanges sur ce thème (cf. p. 32).
- La BCBE a sensiblement diminué son impact sur l'environnement au cours des dernières années et continue à le faire. Depuis 2011, la BCBE compense les émissions résiduelles dans son propre espace économique (cf. p. 39).

**ODD SUR LESQUELS LA BCBE A UNE INFLUENCE MOINDRE**



## Produits et prestations durables

La BCBE privilégie les relations de partenariat durables avec sa clientèle. Elle vend des produits qui apportent une plus-value à ses clients et à l'économie réelle. La banque veille à assurer la satisfaction à long terme de ses clients en leur offrant un suivi personnalisé et individuel, un conseil transparent et professionnel ainsi que des produits compréhensibles présentés dans un langage clair. Le processus de conseil commence par une analyse et une identification des besoins du client, suivies de la définition du produit et des explications y afférentes ainsi que d'une information correspondante sur les risques.

Grâce à des formations et à des certifications régulières, la BCBE s'assure que le niveau de compétences de ses conseillers à la clientèle reste élevé. Elle veille à l'absence de conflits d'intérêts dans le conseil en offrant à ses collaborateurs des incitations financières raisonnables, axées sur le long terme et le

Les clients sont informés de manière détaillée des risques éventuels.

En pratiquant une politique salariale mesurée (cf. p. 23), la BCBE veille à ne pas créer de fausses incitations pour les conseillers à la clientèle. Ainsi, la rémunération variable ne dépend pas directement des ventes de produits (critères quantitatifs), mais aussi de l'attitude et du succès de l'entreprise (critères qualitatifs).

De plus amples informations sur les pratiques de vente responsables dans les opérations de placement et dans les opérations de crédit figurent aux pages 17 et 20.

### Fonds de la clientèle déclarés au fisc

La BCBE n'est nullement intéressée par des fonds de clientèle non déclarés et part du principe que ses clients se conforment à toutes les réglementations fiscales en vigueur. Les nouveaux clients doivent certifier par écrit qu'ils respectent les lois fiscales de leur pays d'origine ou de domicile et qu'ils déclarent toutes leurs valeurs patrimoniales. S'agissant de montants élevés d'argent frais ou en cas de doute concernant l'imposition correcte des avoirs, une confirmation écrite ad hoc est également demandée aux clients suisses existants. La banque n'accepte aucun mandat de conservation de la correspondance et n'offre aucun service à un client qui souhaiterait utiliser un numéro ou un nom fantaisiste. Tout produit de ce genre a été résilié.

développement durable. La BCBE examine périodiquement sa gamme de produits durables dans le dessein de l'étoffer.

### PRATIQUES DE VENTE RESPONSABLES

La BCBE offre des services fiables d'une qualité irréprochable à des prix raisonnables. Elle accorde une grande importance à un processus de conseil clair et professionnel.

La BCBE n'établit pas de relations d'affaires avec des personnes domiciliées à l'étranger qui n'ont aucun lien avec l'espace économique de la banque. Un point d'ancrage clair et des séjours réguliers en Suisse constituent les conditions pour l'ouverture d'une relation d'affaires. En principe, la BCBE n'entretient des relations d'affaires ni avec des personnes politiquement exposées à l'étranger (PEP à l'étranger) ni avec des personnes qui leur sont proches.

### SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE ET PROTECTION DES DONNÉES CLIENT

À l'écoute des clients, fiables, engagés et compétents: c'est ainsi que les collaborateurs de la BCBE doivent être perçus par la clientèle. La banque accorde donc une grande importance au service et à la proximité avec ses clients. Les standards de service de la BCBE indiquent ce que les clients sont en droit d'attendre de leur banque. Les standards pour les contacts à la clientèle sont quant à eux définis dans les concepts de suivi de la clientèle. Ensemble, ils constituent la base d'une relation à long terme avec des clients satisfaits.

► [bcbe.ch/standardsdeservice](https://www.bcbe.ch/standardsdeservice)

La BCBE sonde la satisfaction de ses clients en réalisant des études de marché annuelles. Les derniers résultats (études publiées en 2017 et en 2018) témoignent de la grande satisfaction des clients qui ont choisi la BCBE comme banque principale: 92% pour les entreprises et 84% pour les clients privés. La qualité des services est aussi vérifiée lors de visites mystères (*mystery shopping*). Des demandes parviennent à la banque par téléphone ou par courriel ou des clients tests se présentent dans nos sièges. Par ailleurs, la BCBE dispose de systèmes institutionnalisés d'opportunités et de réclamations pour

recueillir et gérer les réactions des clients. Celles-ci sont précieuses pour la BCBE, car elles lui permettent de jeter un regard critique sur ses services et ses processus et de les améliorer continuellement. Parmi les quelque 1500 avis de clients qui ont été recueillis en 2018, environ un avis sur quatre concernait le service à la clientèle et un avis sur six les prix et les conditions. Avec le management des idées, les collaborateurs disposent en outre d'un instrument qui leur permet de soumettre leurs idées pour améliorer les relations avec les clients.



# 9001

**Gestion de la qualité**  
certifiée ISO depuis 2002

La gestion de la qualité constitue une priorité pour la BCBE. En 2002, la BCBE a été l'une des premières banques suisses d'envergure à obtenir le certificat ISO 9001 pour l'ensemble des processus, services et sièges. Depuis, la gestion de la qualité est continuellement améliorée et soumise à des contrôles réguliers. En 2018, l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) a procédé à un nouvel audit externe. Toutes les analyses effectuées confirment

l'efficacité des systèmes de gestion ainsi que la qualité élevée de leur mise en œuvre au sein de la BCBE. Durant l'année sous revue, 21 audits internes sur la qualité ont été réalisés en plus de l'examen externe mené par la SQS.

### Protection des données client

Le secret bancaire protège les clients contre tout accès non autorisé aux informations sur leur relation bancaire. L'obligation légale de respecter le secret bancaire est également stipulée dans les contrats de travail des collaborateurs et dans des directives. Diverses formations internes se penchent sur ce sujet, à l'instar de la formation «Sécurité intégrale» qui a été dispensée durant l'année sous revue, conformément au calendrier. Un des accents de cette formation est mis sur le traitement des données électroniques des clients.

La gestion de la sécurité de la BCBE se fonde sur les normes ISO 27001 et 27002 (sécurité de l'information). Le respect des directives relatives à la protection des données client fait l'objet d'une surveillance et de contrôles automatiques. La BCBE s'assure en outre, au travers d'audits internes et externes, que les lois et les exigences de l'autorité de surveillance sont appliquées correctement. Dans le cadre d'un audit prudentiel annuel, la société de révision externe examine, entre autres, le domaine de l'informatique, le traitement des données électroniques des clients, l'externalisation (*outsourcing*) et la gestion de la continuité de l'activité (*Business Continuity Management, BCM*) de la banque. Aucun incident impliquant des données client ou d'autres lacunes n'ont été constatés lors des audits.

### PLACEMENTS : INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

En tant que prestataire de services financiers, la BCBE peut exercer une certaine influence afin que les avoirs soient utilisés de manière judicieuse et, ainsi, éviter d'éventuelles répercussions négatives sur le plan du développement durable. La BCBE assume ce rôle. Elle prône une gestion responsable des placements financiers, développe progressivement les critères appliqués dans ce domaine et les rend transparents.

Cela fait plus de 25 ans que la BCBE s'occupe avec succès de la gestion d'actifs (Asset Management). Un team de gestionnaires de portefeuille et de fonds justifiant d'une expérience professionnelle de plusieurs années se charge de gérer les avoirs confiés à la banque. La BCBE propose une sélection attractive de ses propres fonds de placement.

### Les clients de la BCBE ont accès à un large éventail de placements à caractère durable.

L'approche d'investissement repose sur un processus à plusieurs niveaux. Des teams de spécialistes analysent le marché à l'échelle macroéconomique, mais aussi par catégorie de placement, secteur, branche et titre. Sur la base des résultats obtenus, la Commission de placement définit mensuellement la politique de placement de la BCBE que les gestionnaires de portefeuille appliquent sans délai et de manière systématique.

La BCBE applique une procédure d'exclusion des fabricants et négociants d'armes à sous-munition, d'armes nucléaires, biologiques et chimiques ainsi que de mines

terrestres/antipersonnelles. Les titres de telles entreprises ne sont ni détenus par la BCBE pour son propre compte, ni recommandés à l'achat. Ils sont en outre exclus de tous les mandats de gestion de fortune de la BCBE ainsi que des instruments de placement gérés activement par la banque.

### Placements à caractère durable

Une sélection soignée permet d'assurer que les placements à caractère durable ciblent uniquement des entreprises qui remplissent des critères éthiques stricts et dont l'activité repose sur des facteurs d'efficacité économique, de compatibilité écologique et de responsabilité sociale.

La BCBE accroît en permanence ses compétences et son engagement de longue date dans le domaine des investissements responsables. Les clients de la banque ont accès à un large éventail de placements à caractère durable. Quiconque confie à la banque un mandat de gestion de fortune peut choisir, depuis 2010, une variante «à caractère durable» pour chacune des stratégies de placement. À l'automne 2017, la BCBE a lancé quatre fonds de placement à caractère durable pour la prévoyance liée. Ces produits suscitent un vif intérêt auprès des clients et ont fait leur preuve depuis leur lancement, raison pour laquelle ils sont également proposés en prévoyance libre depuis l'exercice sous revue.

Tous les fonds de placement BCBE à caractère durable et les fonds de prévoyance BCBE sont construits selon l'approche en matière de développement durable développée par la BCBE. Au cours d'une première phase, la banque exclut systématiquement les entreprises impliquées dans des secteurs d'activité controversés tels que les combustibles fossiles, l'énergie nucléaire ou

l'armement. Sont exclues également les entreprises coupables de violations graves du droit du travail ou des droits de l'homme, de comportements controversés à l'égard de l'environnement et d'actes de corruption grave. Au cours d'une deuxième phase, la banque détermine les entreprises qui sont les chefs de file dans leurs branches respectives sur les plans social et écologique, autrement dit les meilleures de la classe (approche *best in class*). À cette fin, elle se fonde sur les données des analystes de l'agence de notation de développement durable ISS-oekom, organe indépendant et spécialisé en la matière. En dernier lieu, les titres retenus sont évalués à l'aune de critères économiques. Il en résulte des portefeuilles à la fois équilibrés et différenciés.

### Renforcement de l'engagement

La BCBE sensibilise et forme ses conseillers au développement durable. Il y a cinq ans, les quelque 70 collaborateurs spécialisés dans le conseil en gestion de fortune ont assisté à un colloque intitulé «Placements à caractère durable». En 2017, en prévision du lancement des fonds de prévoyance à caractère durable, près de 400 conseillers à la clientèle ont suivi une formation portant sur les nouveaux produits et sur l'approche en matière de développement durable menée par la BCBE. Le thème a été approfondi durant l'exercice sous revue grâce à des séquences de formation supplémentaires. Tout au long de l'année 2019, le développement durable sera au centre des activités de placement et est appelé à devenir une composante essentielle du dialogue avec les clients.

► [bcbe.ch/maintenant](http://bcbe.ch/maintenant)

Les critères du développement durable sont pris en compte lors de placements financiers.

La banque veille à ce que son propre portefeuille de titres soit constitué pour moitié au moins de titres durables. Au cours des dernières années, cet objectif a largement été dépassé. À moyen terme, les placements financiers devront correspondre à hauteur de 85% au moins à l'univers de placement durable de la BCBE. La Caisse de pension de la BCBE suit les mêmes principes, s'agissant de ses propres placements.

Les droits de vote liés aux fonds BCBE sont exercés par Swisscanto Direction de Fonds SA. Dans son processus décisionnel, la société tient compte de standards écologiques, sociaux et de gestion d'entreprise; elle publie aussi bien ses directives de vote que son comportement de vote. La banque exerce elle-même son droit de vote se rapportant aux actions de sociétés suisses dans ses immobilisations financières ainsi qu'à la Caisse de pension de la BCBE.

► [swisscanto.ch/voting](http://swisscanto.ch/voting)

Durant l'exercice sous revue, la BCBE a rejoint l'association *Swiss Sustainable Finance* (SSF). Elle affirme ainsi son engagement en faveur des investissements responsables et entend contribuer à leur développement.



# 320

**millions de francs**  
ont déjà été investis dans des fonds de placement BCBE à caractère durable.

## Prestations transparentes

La vente de produits de placement est calquée sur le profil de placement du client. Ce document prend en considération la situation du client (revenus et fortune), son horizon de placement, sa propension au risque et sa capacité à assumer des risques. Les produits de placement sont classés selon leur complexité. Leur vente ne peut se faire que par des conseillers à la clientèle certifiés pour la catégorie de placement concernée. La transparence est assurée par des symboles de risque compréhensibles (Terre, Eau, Air, Énergie et Feu).

La BCBE propose, dans ses mandats de gestion de fortune privés et dans ses mandats de conseil patrimonial aux tarifs forfaitaires, des fonds sans indemnités de distribution (rétrocessions). Lorsque cela s'avère impossible, lesdites indemnités sont reversées au client. S'agissant des investissements dans des placements collectifs effectués dans le cadre de ces mandats, la BCBE propose uniquement des parts de fonds sans frais de gestion, depuis janvier 2018. La banque assure ainsi une plus grande transparence au niveau des frais : hormis les frais de gestion de fortune, aucun coût indirect supplémentaire n'est prélevé. À l'achat de parts de fonds de placement, le taux des rétrocessions figure sur le décompte de bourse, de même que sur l'extrait de dépôt et

sur le relevé fiscal envoyé aux clients en fin d'année.

La gestion de fortune institutionnelle de la BCBE ainsi que les fonds de placement de la BCBE sont certifiés selon les GIPS® (*Global Investment Performance Standards*), normes d'éthique internationalement reconnues, ce qui permet aux investisseurs de procéder à une comparaison objective de la performance des divers gestionnaires de fortune.<sup>1</sup>

La BCBE exploite une plateforme électronique de négoce d'actions suisses non cotées : OTC-X. Ce faisant, la BCBE contribue de manière significative à la transparence et à la liquidité des transactions hors bourse. Outre les cours, la plateforme publie des informations actuelles, des rapports de marché, des études et des chiffres-clés concernant 281 entreprises listées.

➤ [otc-x.ch](http://otc-x.ch)

<sup>1</sup> La BCBE déclare être en conformité avec les normes GIPS® (*Global Investment Performance Standards*). La société au sens des GIPS® comprend la gestion de fortune institutionnelle et les fonds de placement de la BCBE. Les listes exhaustives des *composites* et des *composites reports* peuvent être obtenues auprès de la BCBE.

GRI		Unité	2018	2017	2016	2015	2014
G4-FS8	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	Nombre	172	95	69	58	47
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	mio de CHF	105,6	70,4	55,4	38,0	29,9
	Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle privée (en termes de volume)	%	9,2 %	6,9 %	6,2 %	4,2 %	3,7 %
	Placements en fonds à caractère durable (hors fonds de prévoyance)	mio de CHF	303,4	181,1	167,2	159,7	149,0
	Quote-part des placements en fonds à caractère durable au total des placements en fonds (hors fonds de prévoyance)	%	5,9 %	3,1 %	3,1 %	3,1 %	2,7 %
	Fonds de prévoyance à caractère durable	mio de CHF	262,0	202,3	42,7	45,6	48,3
	Quote-part des fonds de prévoyance à caractère durable au total des fonds de prévoyance	%	76,7 %	65,7 %	15,9 %	16,8 %	17,7 %



# 281

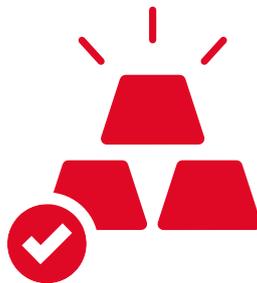
**entreprises**

listées sur la plateforme électronique  
de négoce OTC-X

## Or Fairtrade

La BCBE propose de l'or issu du commerce équitable. Ce faisant, elle s'engage pour de meilleures conditions de travail et de vie dans l'exploitation minière artisanale de l'or. Depuis le mois d'avril 2017, la BCBE – en collaboration avec la Fondation Max Havelaar (Suisse) – vend exclusivement des lingots d'or de 1 à 10 grammes portant la certification *Fairtrade*. Ce label est synonyme de normes de protection rigoureuses en faveur des personnes et de l'environnement. Les standards *Fairtrade* interdisent notamment le travail des enfants et imposent des mesures de protection de la santé et de prévention des accidents. Les mines certifiées *Fairtrade* obtiennent, en sus du prix minimum garanti, une prime de USD 2.– par gramme d'or. Ces revenus supplémentaires sont investis dans des projets communautaires (écoles, approvisionnement en eau, centres médicaux, etc.) et dans l'amélioration du fonctionnement des exploitations.

En raison d'un incident inattendu survenu dans la mine au Pérou, la BCBE n'a par moments pu se procurer durant l'exercice sous revue toute la quantité souhaitée d'unités d'or Fairtrade. En dépit de ce problème d'approvisionnement, les ventes ont sensiblement augmenté par rapport à la période précédant l'introduction de l'or Fairtrade. Depuis son lancement, la BCBE a vendu 4874 lingots d'or. L'approvisionnement devrait être garanti à l'avenir, étant donné que l'instance de certification a pu s'assurer les services de 14 nouvelles petites entreprises pour la production d'or Fairtrade.



# 4874

**unités d'or Fairtrade**  
ont été vendues depuis le lancement.

## CRÉDITS: CRITÈRES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Les opérations de crédit jouent un rôle important dans le modèle d'affaires de la BCBE. Géographiquement, elles sont principalement axées sur les cantons de Berne et de Soleure. À cet égard, la banque concentre ses activités sur les particuliers, les petites et

moyennes entreprises (PME) et les corporations de droit public. Pour la BCBE, l'octroi de crédit va de pair avec l'intégrité et le respect de principes éthiques et écologiques. La BCBE ne soutient pas les projets susceptibles d'affecter le développement durable. Les critères de développement durable font partie de l'analyse du crédit.

## Affaires controversées

La BCBE a défini les domaines d'activité et les branches qu'elle n'entend pas soutenir tels que la fabrication de réacteurs atomiques, l'exploitation de centrales nucléaires, l'extraction d'agents d'énergie fossile, l'économie forestière non durable, la pêche non durable ou les expérimentations animales de tout genre ainsi que les entreprises qui violent les droits du travail et de l'homme ou qui sont coupables d'actes de corruption. En revanche, la BCBE souhaite entretenir des relations d'affaires avec des clients pour lesquels les critères suivants sont évalués positivement: direction d'entreprise responsable, création et maintien de places de travail, politique environnementale contemporaine, principes d'égalité et de diversité au sein des collaborateurs.

La Gestion des produits, les supérieurs hiérarchiques et les processus idoines prennent en considération ces aspects, par exemple lors d'évaluations de clients. Les conseillers à la clientèle veillent à une utilisation judicieuse des moyens disponibles; dans des cas importants, le client est tenu de présenter les documents correspondants.

La BCBE s'engage en faveur de formules viables et compatibles sur le plan social. Lors de l'octroi d'hypothèques et de crédits, elle veille à la viabilité à moyen et à long terme. Elle applique des principes restrictifs aux financements et aux calculs de la charge

supportable. Les clients financièrement fragiles ne peuvent bénéficier ni d'une carte de crédit ni d'une carte Maestro avec droit de découvert. En outre, la banque ne propose pas d'option d'échelonnement du crédit sur plusieurs mois pour les cartes de crédit.

### Financements et protection de l'environnement

La BCBE s'engage en faveur de projets écologiques et énergétiques qui contribuent à la protection du climat. Au moyen de ses prestations bancaires et des offres promotionnelles dans le domaine hypothécaire, la BCBE incite ses clients à économiser les ressources. En 2018, la BCBE a lancé une offre en trois parties pour le financement à caractère durable: l'hypothèque Rénovation peut être utilisée pour des projets en tout genre qui préservent ou augmentent la valeur d'un bien immobilier. En revanche, l'hypothèque Rénovation éco sert plus précisément à effectuer des travaux visant à moderniser un bien immobilier quant à sa dépense d'énergie (isolations thermiques, systèmes de chauffage écologiques, remplacements de fenêtres et production d'électricité). Avec l'hypothèque CECB®/Minergie®, la BCBE encourage les travaux d'assainissement énergétiques et les nouvelles constructions répondant à des standards énergétiques certifiés.

Grâce à ces nouvelles offres, la BCBE perpétue une tradition de longue date en encourageant des projets énergétiquement viables: en 2009, elle a lancé un prêt de rénovation qui a rencontré un large écho et qui a été sollicité 1750 fois pour des projets écologiques. De 2011 à 2018, la banque a proposé l'hypothèque environnement, un instrument attractif pour le financement de rénovations à caractère durable. De 2011 à 2016, la banque a subventionné des projets menés par ses clients qui visaient à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> grâce au remplacement de combustibles fossiles. Pour ce faire, elle a mis en place une plateforme de compensation du CO<sub>2</sub> en partenariat avec la société BKW (cf. p. 39).

### Plus-value pour la société

L'activité économique de la BCBE consiste à générer un effet positif durable en faveur des différentes parties prenantes de la banque. La BCBE dispose d'un portefeuille substantiel d'emprunts à des communes, entreprises publiques, institutions publiques semi-privées, organisations sociales ou d'utilité publique. Ces prêts incluent, directement ou indirectement, une composante sociale ou sont d'intérêt public. La BCBE œuvre en faveur des entreprises locales, contribuant ainsi au maintien du vivier de l'emploi dans la région. Le concept de soutien aux PME (cf. RG, p. 20) permet d'aider les petites et moyennes entreprises dans les différentes

phases de leur développement, tandis que le fonds de soutien (cf. p. 32) sert à financer des projets, des initiatives et des institutions à caractère social, d'utilité publique et aux effets durables. En outre, la BCBE propose à sa clientèle de faire don à Caritas, au WWF ou à Pro Juventute des primes collectées dans le cadre du programme bonus *surprise*.

GRI	Unité	2018	2017	2016	2015	2014	
G4-FS7	Concept de soutien aux PME: total des projets soutenus	Nombre	47	38	34	78	68
	– Pilier « Création »	Nombre	13	8	11	22	17
	– Pilier « Croissance »	Nombre	5	6	5	22	16
	– Pilier « Succession »	Nombre	29	24	18	34	35
	– Total des places de travail ainsi soutenues	Nombre	305	205	359	1 039	794
	Prêts aux corporations de droit public (CDP)	mio de CHF	1 044	723	695	462	1 569
	Placements dans des fonds obligataires de la Confédération, des cantons et des communes	mio de CHF	247	358	387	538	581



La BCBE encourage les constructions et les rénovations à caractère durable. Elle est de bon conseil, propose des formules sur mesure et se tient à vos côtés à chaque étape des travaux. Par l'installation de panneaux photovoltaïques à leur domicile de Gunten – effectuée par eux-mêmes avec le soutien de la société coopérative pour la transition énergétique (*Energiegenossenschaft*) –, Werner et Susanna Wägli ont vu leur rêve se concrétiser grâce à la BCBE.

Werner et Susanna Wägli, typographe et gestionnaire médicale, Gunten

## La BCBE en tant qu'employeur

Par sa politique d'affaires axée sur le long terme, la BCBE propose des emplois sûrs dans une entreprise performante. La banque motive ses collaborateurs par une conduite ciblée et des mesures de développement du personnel mises en œuvre à tous les échelons. Elle encourage l'esprit d'entreprise et l'action entrepreneuriale des collaborateurs en déléguant et en impliquant ces derniers autant que possible. Grâce à un dialogue direct et spontané et à des plateformes de transfert de savoir telles que «Tu savais que...?», la BCBE favorise les échanges entre les collaborateurs, les supérieurs hiérarchiques et les responsables techniques.

La BCBE offre, à tous les échelons hiérarchiques, des conditions de travail attractives, conciliables avec la vie de famille: la

possibilité de partager des postes de travail (*job sharing*), de prendre une retraite échelonnée ou d'annualiser le temps de travail et accorde, conformément aux exigences requises, des congés non payés pour s'adonner à des projets personnels et des activités privées. Elle protège l'intégrité de ses collaborateurs. La banque lutte contre les préjugés et toute forme de discrimination dans l'environnement de travail, et promeut la diversité des personnes. Tous les mandats et activités accessoires extérieurs à la banque sont à déclarer afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

La satisfaction des collaborateurs fait l'objet d'enquêtes périodiques (cf. p. 35). La BCBE fait profiter ses collaborateurs du succès à long terme de la banque et récompense toute action à caractère durable.

### POLITIQUE SALARIALE RAISONNABLE

Depuis de nombreuses années, la BCBE s'engage en faveur d'une politique salariale à la fois équitable et raisonnable. Depuis 2006, les principes de gouvernance d'entreprise stipulent que la rémunération globale la plus élevée ne peut excéder le vingtuple de la rémunération globale la plus basse.

La politique salariale de la BCBE répond au principe «à travail égal, salaire égal». Le respect de ce principe est contrôlé chaque année au cours d'une analyse interne de la structure salariale et a également été attesté durant l'année en cours par une instance externe (certificat *Fair Compensation*). Outre la rémunération fixe, la rémunération globale se compose de deux éléments variables:

GRI		Unité	2018	2017	2016	2015	2014
<b>EFFECTIF<sup>1</sup></b>							
102-8	Nombre de collaborateurs, apprentis et auxiliaires compris <sup>2</sup>	Nombre	1 206	1 224	1 214	1 313	1 375
	– dont les personnes sans CDI (auxiliaires)	Nombre	12	10	15	24	32
	– Quote-part de femmes	%	44 %	44 %	45 %	45 %	45 %
	– Quote-part d'hommes	%	56 %	56 %	55 %	55 %	55 %
102-8	Nombre de collaborateurs (équivalent plein temps) <sup>3</sup>	Postes	1 000	1 016	1 009	1 091	1 137
	– dont les personnes sans CDI (auxiliaires)	Postes	5	5	6	8	9
	– Quote-part de femmes	%	39 %	39 %	39 %	39 %	39 %
	– Quote-part d'hommes	%	61 %	61 %	61 %	61 %	61 %
102-8	Taux de temps partiels au total	%	42 %	41 %	39 %	37 %	37 %
	– Taux de temps partiels chez les femmes	%	65 %	64 %	63 %	62 %	61 %
	– Taux de temps partiels chez les hommes	%	25 %	23 %	20 %	17 %	18 %
401-1	Fluctuation (nette) au total	Nombre	113	71	100	96	111
	Taux de fluctuation (nette) au total	%	10,1 %	6,3 %	8,6 %	7,9 %	8,8 %
	– Taux de fluctuation (net) chez les femmes	%	11,2 %	8,5 %	10,4 %	7,8 %	n.d.
	– Taux de fluctuation (net) chez les hommes	%	9,2 %	4,6 %	7,2 %	8,0 %	n.d.
401-1	Recrutements au total	Nombre	140	131	86	112	n.d.
	Taux de recrutements au total	%	12,5 %	11,5 %	7,7 %	9,3 %	n.d.
	– Taux de recrutement de femmes	%	13,1 %	11,4 %	7,6 %	9,0 %	n.d.
	– Taux de recrutement d'hommes	%	12,0 %	11,6 %	7,7 %	9,5 %	n.d.
<b>STRUCTURE SALARIALE</b>							
102-38	Rapport: salaire le plus élevé/salaire moyen <sup>4</sup>	Coefficient	7,3	7,3	7,4	7,7	7,7
102-39	– Fluctuation du salaire le plus élevé en %	%	0 %	0 %	0 %	+1,5 %	n.d.
102-39	– Fluctuation du salaire moyen en %	%	0 %	+2,3 %	+3,4 %	+1,8 %	n.d.

<sup>1</sup> Les quotas désignés (102-8 et 401-1) se rapportent aux collaborateurs ayant un contrat de travail à durée indéterminée (CDI), c'est-à-dire hors apprentis et auxiliaires.

<sup>2</sup> Les collaborateurs de la BCBE sont recrutés principalement dans la zone d'activité de la banque. Tous les collaborateurs ont le statut d'employé.

<sup>3</sup> Les apprentis sont calculés sur la base du coefficient 0,5 (équivalent plein temps).

<sup>4</sup> Base = rémunération fixe pour l'exercice sous revue, plus la rémunération variable pour l'exercice précédent. Les rémunérations de tous les collaborateurs au bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée, extrapolées des emplois à plein temps, sont prises en compte dans le calcul du salaire moyen.

- Une rémunération variable versée à environ un tiers des collaborateurs. Suivant la fonction, elle peut représenter jusqu'à 35 % au maximum de la rémunération fixe (s'agissant des membres de la Direction générale, cf. RG, p. 49). La rémunération variable se fonde sur le succès de l'entreprise et sur la performance individuelle.
- Un plan de souscription d'actions permet aux collaborateurs au bénéfice d'un contrat de travail à durée indéterminée de souscrire un certain nombre d'actions à un tarif avantageux. Le droit de souscription varie selon le niveau de fonction. Les actions sont bloquées à la vente pendant cinq ans. Ce programme est très prisé : fin 2018, les collaborateurs détenaient au total environ 4,6 % du capital-actions de la banque.



# 42 %

**occupés à temps partiel**

Cette politique salariale reflète l'orientation à long terme de la BCBE. Tous les collaborateurs doivent travailler dans l'intérêt à long terme des clients et de la banque.

## **RESPONSABILITÉ EN TANT QU'EMPLOYEUR ET GESTION DES CHANGEMENTS**

Des collaborateurs motivés et engagés qui s'identifient à leur employeur contribuent de manière décisive au succès de l'entreprise. Forte de cette conviction, la BCBE met tout en œuvre pour être un employeur exemplaire et responsable. Par sa politique d'affaires axée sur le long terme, la BCBE vise à proposer des emplois sûrs dans une entreprise performante. La BCBE est soucieuse de son rôle social : par la formation continue de ses collaborateurs, elle assure leur employabilité sur le marché du travail, les implique en temps opportun dans les processus de changements structurels et met tout en œuvre pour trouver une solution adéquate pour toutes les personnes concernées. En cas de changements organisationnels entraînant une adaptation des bases relevant du droit du travail, la BCBE garantit aux collaborateurs concernés des droits acquis pendant une durée transitoire conséquente.

Depuis 2013, diverses mesures tendant à accroître l'efficacité ont été prises, ce qui s'est traduit par une diminution de l'effectif du personnel. La BCBE a atteint son but visant à proposer à tous les collaborateurs concernés un poste adéquat au sein de la banque, à quelques exceptions près, et à veiller à ce que les suppressions d'emplois coïncident en majeure partie avec les départs naturels. Durant l'exercice sous revue, l'effectif du personnel, auxiliaires compris, est passé de 1224 à 1206 personnes ; le nombre de postes (équivalent plein temps) a diminué de 1016 à 1000. Les charges de personnel se sont élevées à 138,8 millions de francs, un niveau globalement comparable à celui de l'exercice précédent.

Les conditions d'engagement de la BCBE sont soumises à la CPB des banques (Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire). La CPB vaut pour tous les rapports de travail réguliers de plus de trois mois, c'est-à-dire pour pratiquement tous les collaborateurs de la banque. Elle fixe notamment le temps de travail normal, les congés, les jours fériés rémunérés à accorder, les salaires minimaux, l'obligation légale minimale de poursuite du versement du salaire, les droits sociaux des collaborateurs ainsi que les mesures en cas de fermeture de la banque et de licenciement. La banque ne fait appel aux auxiliaires que de façon ciblée et non systématique, c'est-à-dire uniquement pour effectuer les activités liées à des projets ou pour faire face à des pics de travail passagers et supérieurs à la moyenne.

## **Accompagner les processus de changement**

Les collaborateurs sont impliqués activement afin d'assurer de façon optimale le pilotage et le suivi des processus de changement. Pour la mise en œuvre d'un projet d'organisation, la BCBE a ainsi constitué des « groupes de résonance » en matière de gestion des changements régionaux, et collecté auprès des collaborateurs concernés des retours complémentaires sous la forme d'un « baromètre de changement ». Les principales conclusions ont été étudiées dans des ateliers de gestion des changements auxquels participent des cadres dirigeants. Les champs d'action essentiels ont été portés à la connaissance de la Direction générale et des zones d'activité afin d'être approfondis. Les mesures idoines telles que l'élaboration de profils ont été réalisées.

Plusieurs activités de transformation ont été lancées durant l'exercice sous revue. Pour assurer une mise en œuvre des changements aussi efficace et ciblée que possible, de premiers ateliers ont été organisés, tous niveaux hiérarchiques et organisationnels confondus. Les conditions nécessaires à une transformation réussie ont été abordés durant ces ateliers. Toutes ces activités seront renforcées en 2019, et les différents échelons hiérarchiques ainsi que d'autres collaborateurs seront impliqués dans les processus de changement. Cette approche se fera en partie par le biais des supports existants. Pour la phase transitoire, des formats spécifiques devront également être mis en place.

### Caisse de pension saine

La Caisse de pension pour le personnel de la BCBE est une fondation juridiquement autonome. Le taux de couverture de la Caisse de pension est supérieur à 100%. Les mesures de sécurité au travail et une couverture d'assurance globale (accident et maladie) dépassant les minima légaux visent à prévenir des risques. Durant l'exercice sous revue, 19,5% des salaires bruts ont été versés dans la Caisse de pension sous la forme de cotisations de risque et de cotisations d'épargne, l'employeur s'étant acquitté de 57,3% et les employés 42,7% des montants. Fin 2018, les avoirs de vieillesse des assurés actifs étaient

supérieurs de plus de 3,5 fois à l'avoir de vieillesse minimal défini par la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP).

### SANTÉ ET ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE / VIE PROFESSIONNELLE

Dans le secteur financier, les risques pour la santé se situent principalement au niveau des maladies psychiques ; ils sont liés à une charge de travail importante, à la peur de l'échec et au stress. La BCBE prend des mesures préventives en matière de promotion de la santé et s'engage ainsi à réduire au minimum les risques de maladies professionnelles.

La culture d'entreprise de la banque et sa vision sur le long terme en représentent les fondements : une politique salariale dépourvue

qui sont tout à l'avantage de nos clients», la fiabilité en qualité d'employeur.

### La détection précoce intégrée dans les tâches de conduite

Dans le cadre de sa prévention, la BCBE mise sur la détection précoce des collaborateurs à risque. Au moyen du « système de gestion des absences », les cadres dirigeants disposent d'un outil efficace. La détection précoce et la gestion de telles situations sont ancrées dans les processus correspondants et font partie intégrante des séminaires destinés aux cadres.

Dans le cadre du Case Management de la BCBE, les collaborateurs ayant des absences de plus de dix jours sont suivis individuelle-

ment. En vue de soutenir au mieux les collaborateurs présentant des problèmes de santé, la BCBE recourt à un réseau de partenaires externes. Les processus à cet effet sont clairement définis

et établis. Il s'agit principalement de trouver des solutions viables de concert avec les personnes concernées en vue de les réinsérer dans l'entreprise. Des mesures individuelles sont planifiées et mises en œuvre conjointe-

## Des collaborateurs seront impliqués dans les processus de changement.

de fausses incitations, des objectifs de vente raisonnables à atteindre par les conseillers à la clientèle (le principe de la BCBE dans la vente : « Nous attachons un grand intérêt aux relations à long terme et vendons des produits

GRI		Unité	2018	2017	2016	2015	2014
<b>MATERNITÉ/PATERNITÉ</b>							
401-3	Collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité	Nombre	23	13	26	9	21
	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	95 %	100 %	92 %	89 %	95 %
	Taux de celles qui restent en poste 12 mois après la reprise	%	100 %	88 %	73 %	95 %	n.d.
	Collaborateurs ayant bénéficié d'un congé paternité	Nombre	13	11	27	24	20
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>							
403-2	Accidents prof. (y c. accidents-bagatelle sans arrêt de travail)	Nombre	9	14	17	22	20
	Absences par collaborateur	Nombre	7,3	5,8	6,7	n.d.	n.d.
	– dont les absences pour cause de maladie	Nombre	6,4	5,0	5,8	n.d.	n.d.
	– dont les absences pour cause d'accident	Nombre	0,9	0,8	0,9	n.d.	n.d.

ment avec ces personnes (p.ex. l'adaptation de la charge de travail ou du taux d'occupation, le changement du domaine d'activité ou du lieu de travail). Pour les entretiens difficiles avec des collaborateurs, un partenaire externe indépendant est mandaté afin d'encadrer et d'accompagner la personne concernée.

En outre, la BCBE propose des séminaires internes spécifiques qui portent sur des thèmes tels que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ou la gestion de situations de stress, par exemple «Gestion de l'énergie personnelle» ou «55plus» (questions relatives à la retraite). Les collaborateurs en contact avec la clientèle suivent régulièrement des formations sur la sécurité au travail et sur l'attitude à adopter en cas d'attaque à la banque, de prise d'otages ou d'alerte à la bombe. Des modules de prévention des catastrophes ou des exercices d'évacuation sont régulièrement organisés.

### Gestion de la santé en entreprise

La BCBE dispose d'un concept de «Gestion de la santé en entreprise» qui fixe les objectifs et les mesures visant à favoriser la santé des collaborateurs. Chaque année, la banque définit un thème prioritaire sur lequel elle axe ses activités. Le thème central choisi pour l'exercice sous revue traitait du stress et de la gestion de l'énergie. Les collaborateurs ont notamment eu l'occasion de découvrir la pièce de théâtre en plein air «Abefahre! – Stressfrei in fünf Tagen», qui a été suivie d'un débat durant lequel ils ont pu aborder ce thème en toute décontraction, mais néanmoins de manière fondée et approfondie.

D'autres mesures de promotion de la santé des collaborateurs sont proposées selon les lieux et les besoins telles que des postes de travail à hauteur réglable permettant de travailler debout, des offres de fitness et de

massage, une participation gratuite à la course populaire *Grand Prix de Berne*, des actions de sensibilisation, des journées fruits ou une participation à l'action *bike to work*. La BCBE a entrepris les premières démarches en vue d'obtenir le label suisse de qualité *Friendly Work Space* qui est attribué aux organisations qui gèrent avec succès la santé en entreprise.

Pour ce qui est des accidents du travail, le personnel de la BCBE n'est exposé à aucun danger particulier. Sur les trois dernières années, aucun taux extraordinaire de maladie ou d'accidents n'a été enregistré. Selon les assureurs de la BCBE, les chiffres de la banque se situent légèrement en deçà de la moyenne peu élevée du secteur bancaire : en 2018, neuf des 197 accidents annoncés étaient des accidents professionnels, y compris les accidents-bagatelle qui n'ont pas engendré d'arrêt de travail (2017 : 14 sur 271). Les données relatives aux absences dues à des accidents sont collectées, mais aucune distinction entre accident professionnel et non professionnel n'est effectuée.

En cas de maternité, la banque accorde un congé de 14 semaines avec un salaire intégral qui débute au plus tard à l'accouchement. En cas de paternité, elle octroie un congé payé de dix jours, dépassant les dispositions de la CPB (Convention relative aux conditions de travail du personnel bancaire.) Lorsque les conditions de travail le permettent, les collaborateurs peuvent en sus prendre un congé sans solde ou – depuis début 2018 – acheter jusqu'à dix jours de congés par année civile. Un jour coûte 0,4 % du salaire annuel brut. À la différence du congé sans solde, l'achat de jours de congés supplémentaires n'entraîne aucune réduction des vacances. Les processus permettant de prendre des congés sont souples et simples.



# 94%

**des mères**  
ont repris leur activité au sein de la BCBE  
après leur congé maternité.

La BCBE concrétise son engagement en faveur du développement durable également dans le secteur de la restauration : début 2018, le programme de développement durable *ONE TWO WE* a été introduit au restaurant du personnel à Berne-Liebefeld. Conjointement avec SV Suisse, son partenaire de restauration, la BCBE met en œuvre différentes mesures en matière de bien-être animal, de commerce équitable et de protection du climat telles que l'utilisation de viande suisse provenant d'élevages respectueux des animaux, de poissons provenant d'une production certifiée et de produits issus du commerce équitable, la proposition d'une cuisine saisonnière, la réduction des déchets alimentaires et la réduction de CO<sub>2</sub>.

### FORMATION ET FORMATION CONTINUE

Des collaborateurs bien formés sont un facteur de réussite essentiel pour la BCBE. En misant sur la formation continue de ses collaborateurs, la banque assure un niveau

GRI		Unité	2018	2017	2016	2015	2014
<b>FORMATION ET FORMATION CONTINUE</b>							
	Total des collaborateurs en formation	Nombre	114	110	101	112	123
	– dont apprentis	Nombre	72	77	78	86	93
	– dont étudiants en formation afin d'obtenir la maturité prof. <sup>1</sup>	Nombre	17	17	n.d.	n.d.	n.d.
	– dont participants au programme de formation interne	Nombre	15	10	17	21	23
	– dont stagiaires	Nombre	10	6	6	5	7
404-2	Collaborateurs ayant suivi une formation continue en cours d'emploi	Nombre	95	92	84	84	72
404-1	Formation et formation continue interne par collaborateur, au total	Jours	3,4	3,4	3,2	4,1	4,6
	– Collaborateurs non-membres des cadres	Jours	3,4	3,4	3,2	4,3	4,9
	– Cadre moyen	Jours	3,6	3,5	3,3	4,4	5,2
	– Cadre supérieur	Jours	2,5	2,7	2,5	2,7	3,0

<sup>1</sup> Les diplômés ayant suivi la maturité professionnelle seront compris à partir de 2017 dans les effectifs de personnes en formation.

élevé de compétence et de professionnalisme. Un comité consultatif prend position sur le concept, l'offre et la politique de formation de la BCBE et conseille la banque dans tous les aspects des ressources humaines et de la formation. Au moins deux membres représentent une institution de formation externe ou l'économie privée.

### Formation des apprentis

La BCBE est un important pourvoyeur de places d'apprentissage dans son espace économique; elle forme environ un quart de l'ensemble des apprentis du secteur bancaire du canton de Berne. En outre, deux jeunes apprentis sont en formation dans la filière

«Agent relation client» et un troisième dans la filière «Médiamaticien». Au sein de la BCBE, un emploi sur dix est occupé par une personne en formation. À fin 2018, 114 apprentis, étudiants suivant une formation afin d'obtenir une maturité professionnelle, jeunes diplômés universitaires ou stagiaires étaient en formation. Après avoir terminé leur apprentissage en été 2018, 27 collaborateurs (93 %) ont trouvé un emploi au sein de la BCBE. Certains travaillent à temps partiel en vue d'obtenir le diplôme de l'école de maturité professionnelle, d'autres partent travailler dans l'autre région linguistique du canton. Fin 2018, 15 collaborateurs participaient au programme de formation interne qui prépare les diplômés universitaires et les jeunes actifs à une fonction de spécialiste ou de cadre.

Ceux qui, après leur formation, restent à la banque ou qui la rejoignent en tant que collaborateur hors séraïl bénéficient de nombreuses possibilités de perfectionnement. Dans son centre de formation, la BCBE propose des séminaires portant sur des thèmes bancaires ou visant à améliorer les compétences personnelles, sociales, méthodologiques, professionnelles et propres à la fonction exercée. Ces cours sont en partie aussi fréquentés par des collaborateurs d'autres banques cantonales.

GRI		Unité	2018	2017	2016	2015	2014
<b>DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES</b>							
405-1	Femmes au Conseil d'administration	%	25 %	25 %	25 %	25 %	22 %
	Femmes à la Direction générale	%	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
	Femmes cadres supérieurs (procuration ou procuration générale)	%	14 %	15 %	14 %	13 %	14 %
	Femmes cadres (mandat comm., procuration ou procuration générale)	%	29 %	30 %	29 %	29 %	28 %
102-8	Proportion de femmes sur l'ensemble de l'effectif	%	44 %	44 %	45 %	45 %	45 %
405-1	Collaborateurs âgés de moins de 19 ans	%	3 %	3 %	2 %	3 %	3 %
	Collaborateurs âgés de 20 à 29 ans	%	18 %	16 %	18 %	18 %	20 %
	Collaborateurs âgés de 30 à 39 ans	%	24 %	24 %	22 %	21 %	21 %
	Collaborateurs âgés de 40 à 49 ans	%	23 %	26 %	26 %	27 %	27 %
	Collaborateurs âgés de 50 à 59 ans	%	25 %	24 %	25 %	24 %	23 %
	Collaborateurs âgés de plus de 60 ans	%	7 %	7 %	7 %	7 %	6 %



# 114

## Ausbildungsplätze

Jeder zehnte Arbeitsplatz bei der BEKB ist ein Ausbildungsplatz

### Conseillers à la clientèle certifiés

Les compétences des conseillers de la BCBE font l'objet d'examen réguliers afin de garantir la qualité élevée du conseil et des prestations. Tous les trois ans, ils doivent passer une certification de spécialiste (examen comprenant une partie écrite et un cas pratique). Depuis 2018, la certification de personnes se déroule conformément à la norme ISO 17024, reconnue sur le plan international. Un bureau de certification externe indépendant organise les examens et décerne aux personnes ayant réussi le certificat de compétence de « conseiller à la clientèle de la banque », reconnu au sein de la branche. Durant l'exercice sous revue, quelque 180 collaborateurs du Private Banking et du Conseil à la clientèle privée ont été certifiés selon la nouvelle procédure. La certification des autres conseillers aura lieu au cours de l'année 2019.

La formation interne est complétée par des cours externes, notamment dans les secteurs Banque et finance, Économie d'entreprise et Gestion de projets. En 2018, quelque 1200 collaborateurs ont pris part à 3,4 jours de formation interne en moyenne. 95 collaborateurs ont suivi une formation externe en cours d'emploi.

Une plateforme didactique en ligne contient des formations relatives aux applications et des programmes d'apprentissage propres à la banque qui sont en partie ponctués par un test final, p.ex. des formations Compliance. La plateforme intègre également des supports didactiques ainsi que des modules écrits pour la certification de personnes, des tutoriels vidéo et des supports de cours. Elle favorise en outre les échanges directs entre les participants des divers groupes.

### Développement du personnel

Par ses mesures en faveur du développement du personnel, la BCBE vise à préserver ou à améliorer l'employabilité de ses collaborateurs. Des programmes informatifs interactifs de préparation à la retraite sont proposés aux collaborateurs âgés de 55 ans et plus. Le processus « FO/PdS » (détermination des objectifs, entretiens d'état des lieux et évaluation des performances) sert à aiguiller les collaborateurs et à établir un cadre pour les mesures de développement individuel. Cet instrument de conduite avéré est utilisé non seulement auprès de tous les collaborateurs, mais également auprès des cadres et des cadres supérieurs. S'agissant des apprentis, les performances sont évaluées selon les objectifs du plan d'apprentissage.

Le processus de développement du personnel (PEP) permet à la BCBE d'identifier et d'encourager les collaborateurs disposant du potentiel nécessaire pour remplir les hautes

exigences des fonctions de spécialiste ou accéder à un poste requérant des compétences directionnelles. En moyenne pluriannuelle, 8 à 10% des collaborateurs sont préparés dans le cadre du PEP pour un poste cible concret. À fin 2018, 6,9% des collaborateurs se trouvaient en situation PEP. Pour compléter le PEP, un programme de développement du management (*MD-Process*) est appliqué depuis 2017; 18 collaborateurs y participent. Son objectif est le développement des collaborateurs ayant un potentiel pour occuper des postes-clés. Ce programme, mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Rochester-Berne, débouche sur un CAS (*Certificate of Advanced Studies*).

Durant l'exercice sous revue, la BCBE a mis en place le nouveau programme de formation interne « Campus BCBE sur la distribution ». 24 *coaches* internes ayant reçu une formation spécifique créent des modules de formation qui portent sur des compétences méthodologiques, personnelles et sociales, et contribuent à diffuser des connaissances à l'interne. Les conseillers à la clientèle sont préparés aux changements de profils apparaissant dans le sillage de la numérisation. Les participants à ces formations sont encouragés à apprendre au contact des autres.

### DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

La BCBE est convaincue que des teams mixtes en ce qui concerne le genre et l'âge élaborent des solutions plus créatives, plus viables et de meilleure qualité. C'est pourquoi elle favorise la diversité de ses collaborateurs. La BCBE s'est fixé pour objectif d'augmenter la quote-part des femmes parmi les cadres. Elle a entrepris, il y a déjà huit ans, les premières démarches dans ce sens et créé, en 2015, le groupe de travail « Diversité ». Composé de huit collaboratrices et

collaborateurs, ce groupe a pour but de mettre en avant le positionnement de la BCBE en tant qu'employeur responsable, de créer de nouvelles opportunités sur le marché et de renforcer la capacité d'adaptation au changement des collaborateurs.

### Modèles flexibles

La BCBE dispose de nombreux exemples montrant la façon dont elle tient compte des besoins de ses collaborateurs en leur offrant des solutions sur mesure: elle encourage le travail à temps partiel, notamment, en proposant systématiquement toute une gamme de taux d'occupation pour les postes qu'elle publie. Elle propose des modèles de temps de travail flexibles dans le cadre de l'annualisation du temps de travail, des congés non payés pour réaliser des projets personnels et des solutions flexibles pour les départs à la retraite. Depuis 2008, la BCBE est membre de « profawo », une association fournissant une aide professionnelle en vue de concilier vie professionnelle, vie familiale et prise en charge des proches.

Les champs d'action pour de nouvelles mesures s'articulent autour de quatre axes: la communication, des modèles de travail et de temps de travail modernes et attrayants, la promotion des femmes et des collaborateurs à temps partiel à des fonctions dirigeantes et consultatives ainsi qu'un cadre de travail non discriminatoire. Des portraits de collaborateurs ont été dressés afin de mieux faire connaître l'offre actuelle. Dans le film réunissant leurs déclarations, la présidente du Conseil d'administration, le président de la Direction générale et le responsable Personnel et formation soulignent l'importance de la diversité.

Le « Forum Diversité » se tient depuis 2017. Au cours de la première année, quelque

80 collaborateurs de la banque y ont exprimé leurs préoccupations, élaboré des visions et réfléchi à de nouveaux modèles de travail. Durant l'exercice sous revue, le Forum s'est tenu à deux reprises, une fois en allemand et une fois en français/allemand. Une centaine de collaborateurs en tout ont participé à ces deux manifestations. Sous le thème « generations@bekb », les collaborateurs ont échangé des idées sur les besoins des générations et leurs exigences vis-à-vis de l'employeur. Différentes solutions envisageables ont été élaborées afin d'associer les diverses perspectives et de les mettre à profit.

Les femmes représentent 44 % des effectifs de la banque et 29 % des cadres. Fin 2018, 14 % des cadres supérieurs, soit les collaborateurs avec procuration ou procuration générale, étaient des femmes. Actuellement,

20 femmes sont encouragées par le PEP. La structure d'âge des collaborateurs est restée pratiquement identique à celle de 2017 et reflète une répartition homogène des classes d'âge. La proportion entre les collaborateurs expérimentés, la relève et les nouveaux collaborateurs est, quant à elle, équilibrée.

### Égalité des salaires certifiée

À la BCBE, la règle est la suivante: « à travail égal, salaire égal », indépendamment du genre. C'est ce que confirme aussi l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) qui, durant l'exercice sous revue, a remis à la BCBE le certificat *Fair Compensation*. Cette distinction

récompense l'engagement de la banque en faveur de l'égalité des chances et de conditions d'engagement équitables. La banque fait régulièrement contrôler par la SQS, sur une base volontaire, ce qu'il en est de l'égalité des salaires en son sein. Le modèle des fonctions de la BCBE constitue la pierre angulaire de la mise en œuvre de l'égalité des salaires. Il évalue toutes les fonctions à une échelle uniforme et au moyen de critères objectifs. La procédure systématique contribue à minimiser les différences entre les genres. Les analyses de la structure salariale permettent de contrôler certains paramètres salariaux propres à chaque genre.

Les collaborateurs bénéficient des prestations usuelles accordées par l'employeur. Les mêmes réglementations s'appliquent aux collaborateurs employés à temps partiel et

aux collaborateurs à temps plein; seules quelques rares prestations ne sont octroyées que de manière restreinte à ceux travaillant à un taux inférieur à 50%. Les

collaborateurs au bénéfice d'un contrat de travail de durée déterminée ne peuvent prétendre à aucune souscription d'actions à un tarif préférentiel et ne bénéficient d'aucune condition spéciale pour financer un bien immobilier.

### Label du bilinguisme

La présence de la BCBE dans les deux régions linguistiques du canton de Berne, germanophone et francophone, contribue à sa diversité. Le siège de Bienna encourage activement le bilinguisme. Il se soumet régulièrement à une expertise du Forum du bilinguisme, qui lui décerne le « Label du bilinguisme » depuis 2003.

À la BCBE, la règle est la suivante:  
« à travail égal, salaire égal ».



« J'ai toujours voulu exercer une profession aux multiples facettes me permettant d'être au contact de la clientèle, tout en donnant un coup de main à la ferme familiale. »

Qui se cache derrière ce rêve ? Découvrez-le à la page 37.

## Société

La BCBE se distingue par la proximité qu'elle entretient avec ses clients et par son ancrage régional. La BCBE est une banque solide dont le centre de décision se trouve dans le canton de Berne. Elle contribue au renforcement et au développement de l'espace économique et de vie en société ainsi qu'au maintien d'un vivier d'emplois et de places de formation.

### ENGAGEMENT SOCIAL

La BCBE s'engage de diverses manières dans des domaines sociaux et culturels. Pour ce faire, elle répond aux attentes de ses clients et des différentes régions. Les collaborateurs de la BCBE pratiquent le bénévolat, par exemple dans des activités de formation ou d'intervenants, dans des associations ou dans des travaux d'utilité publique.



# 92%

**des collaborateurs**  
sont domiciliés dans les cantons de Berne et de Soleure.

### Événements marquants

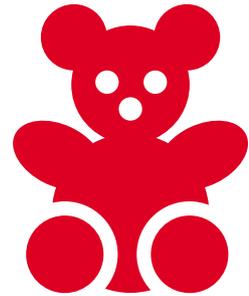
Depuis près de 20 ans, les journées des familles de la BCBE sont prisées des petits et des grands. Au cours de l'année sous revue, plus de 15 000 personnes ont participé aux manifestations sur le Gurten (la montagne si chère aux citoyens de Berne), à Reconwillier, à Utzenstorf et au Seeteufel à Studen ainsi qu'à celles organisées au cœur des villes de Soleure et de Thoune.

Avec 30 aires familiales, les familles disposent de destinations attractives. Grâce aux indications sur les infrastructures, l'accès, les heures d'ouverture ainsi qu'à une vidéo, les personnes intéressées peuvent s'informer en ligne sur ces destinations inédites, réservées aux familles.

► [bcbe.ch/familles](http://bcbe.ch/familles)

La BCBE organise en outre de nombreuses manifestations sur des sujets tels que les placements ou le financement d'un logement, et sur des questions financières relatives à la retraite ou à la prévoyance. Lors du meeting des investisseurs 2018, des représentants de premier plan des sociétés BKW et Geberit ont présenté leur entreprise et leurs activités.

Pour les tout-petits jusqu'à six ans, des après-midi en compagnie de l'éléphantéau Bimbo sont organisés dans le but de leur apprendre à économiser de façon ludique. La collection d'animaux en bois spécialement conçue pour la BCBE correspond parfaitement à l'engagement régional de la banque. Les animaux sont fabriqués dans l'Oberland bernois par une entreprise familiale; ils sont confectionnés en bois suisse certifié FSC 100% et peints à la main.



# 30

**aires familiales**  
sont réservées aux familles pour des moments de divertissement.

### Partenariats durables

La BCBE apporte son soutien aux sociétés, associations et autres institutions en tant que partenaire et non pas comme un sponsor classique, ce qui permet à ses clients de tirer un bénéfice concret de ses engagements. À titre d'exemple, citons la collaboration de longue haleine avec des institutions telles que l'Orchestre des jeunes musiciens bernois (VBJ), soutenu financièrement par la BCBE et qui, en contrepartie, donne chaque année des concerts pour la clientèle de la banque.

Grâce au partenariat avec *Meisterzyklus*, les clients peuvent assister à une série de concerts classiques de grande qualité. La banque collabore également avec le cinéma pour seniors *Dolcevit* et offre une garderie d'enfants gratuite lors de représentations dominicales du Théâtre municipal de Berne. La BCBE est partenaire des manifestations

d'information organisées par *KMU Frauen Bern* (PME Femmes canton de Berne).



# 27

**ans de partenariat**  
avec l'Orchestre des jeunes musiciens  
bernois (VBJ)

La BCBE est le partenaire régional de YES (*Young Enterprise Switzerland*), une organisation à but non lucratif. Celle-ci donne à des gymnasiens bernois et à des étudiants d'une école de commerce la possibilité de fonder leur propre mini-entreprise, de développer un produit et de le lancer sur le marché.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, la BCBE a introduit un fonds de soutien. Ce fonds est destiné au financement de projets, d'initiatives et

d'institutions à caractère social, d'utilité publique et aux effets durables. Selon le résultat de la banque, un montant d'un million de francs au maximum alimente chaque année le fonds de soutien (cf. RG, p. 98). Durant sa première année d'existence, le fonds de soutien a subventionné 48 projets dans les cantons de Berne et de Soleure pour un montant total de 857 000 francs.

### Sensibilisation aux questions financières

La banque présente sur Internet des outils servant au calcul de la charge supportable des immeubles, à la planification des impôts, ainsi qu'une «boîte à outils» pour les PME qui contient des modèles de plans d'affaires et des modules de planification financière. D'autres informations pratiques sont publiées dans les brochures des produits. L'App BCBE permet de répondre aux besoins de la clientèle dans le domaine du numérique. Avec l'assistant financier, les clients disposent en outre d'un instrument destiné à planifier et à contrôler le budget. La BCBE développe et teste progressivement de nouvelles plateformes afin d'informer les personnes intéressées sur des thèmes financiers, sociaux, écologiques et technologiques, de les rendre attentives à certains aspects et de favoriser le dialogue.

La BCBE s'engage depuis des années à sensibiliser les jeunes à une gestion plus

responsable de l'argent. La banque organise, en partenariat avec Pro Juventute du canton de Berne, des séances d'information destinées aux parents et attire, au travers de campagnes spécifiques, l'attention des jeunes sur le problème de l'endettement des jeunes, la spirale de l'endettement et la planification budgétaire. La BCBE met des supports d'information à disposition et apporte de l'aide aux enseignants. De jeunes collaborateurs de la banque effectuent régulièrement des présentations destinées aux jeunes en dernière année du degré secondaire I. La BCBE a mis sur pied, de concert avec d'autres banques cantonales et deux associations faitières des enseignants, le projet *FinanceMission*. Celui-ci comprend un jeu éducatif destiné aux élèves du secondaire I et le matériel didactique y relatif.

La BCBE met à disposition du public ses publications économiques et ses commentaires de marché. La plateforme *Tout Bärn* permet aux personnes intéressées de se familiariser avec les chiffres-clés du canton au cours d'un voyage interactif.

► [bcbe.ch/publications](http://bcbe.ch/publications)

### Engagement économique

L'engagement économique de la BCBE est varié. Outre ses activités principales que sont la collaboration et le conseil à la Clientèle privée, à la Clientèle entreprises et

GRI		Unité	2018	2017	2016	2015	2014
<b>CRÉATION DE VALEUR</b>							
201-1	Création de valeur nette	mio de CHF	306	259	268	316	318
	– Autofinancement (entreprises)	mio de CHF	58	17	36	17	74
	– Actionnaires	mio de CHF	75	62	58	56	54
	– Pouvoirs publics	mio de CHF	35	37	34	16	40
	– Collaborateurs	mio de CHF	139	143	139	228 <sup>1</sup>	150

<sup>1</sup> Y compris le versement extraordinaire à la Caisse de pension

à la Clientèle de placement, la BCBE est un employeur important (cf. p. 23) de même qu'un donneur d'ordre et un contribuable non négligeable.

Du total du résultat d'exploitation de 407,9 millions de francs, 141,9 millions de francs de consommation intermédiaire ont été versés aux fournisseurs en 2018. En tenant compte des investissements, des désinvestissements et de l'utilisation conforme au but prévu des corrections de valeur, la valeur ajoutée nette de la BCBE s'est chiffrée l'année passée à 305,9 millions de francs. Sur ce montant, 34,5 millions de francs ont été ver-

## La BCBE attire l'attention des jeunes sur l'endettement des jeunes, la spirale de l'endettement et la planification budgétaire.

sés sous forme d'impôts aux pouvoirs publics et 139,2 millions de francs aux collaborateurs. Le free cash-flow réalisé en 2018 a atteint 132,2 millions de francs, dont 74,6 millions de francs ont été distribués aux actionnaires. 57,7 millions de francs ont été affectés à l'autofinancement et au développement de la banque.

### Formule gagnante pour le canton

En tant qu'actionnaire principal, le canton de Berne profite directement de la réussite de la BCBE. Depuis le changement de forme juridique en une société anonyme, effectué en 1998, l'État a encaissé environ 2 milliards de francs, sous forme de remboursement de capital de dotation ou de capital-actions, de placement d'actions, d'indemnisation de

droits de souscription, d'indemnisation de la garantie de l'État, de dividendes et d'impôts. Par ailleurs, la majorité des collaborateurs de la BCBE sont soumis à l'impôt dans le canton de Berne, ce qui, pour une somme totale des salaires supérieure à 100 millions de francs, représente des paiements notables aux pouvoirs publics.

### Accès aux prestations de services financiers

Le site Internet de la BCBE est accessible à tous (certificat *Access for all*, degré de qualité AA) et peut donc aussi être utilisé sans encombre par des personnes souffrant d'un handicap. La majorité des sièges de la BCBE est accessible aux personnes en fauteuil roulant. Là où cela n'est pas encore le cas, la question de l'accessibilité sera prise en compte dans les travaux de transformation.

La gestion du compte (prestations de base: épargne, prévoyance, trafic des paiements), les cartes (prestations individuelles), la gestion de dépôt ou les compartiments de coffre-fort sont des prestations accessibles à l'ensemble de la population qui entretient un lien avec l'espace économique de la banque. Il n'existe aucun critère discriminatoire d'exclusion. Ainsi, la BCBE est l'une des rares banques qui renonce à fixer des frais de compte en fonction de la fortune. Les prestations de base sont proposées à tous les clients à des prix justes.

### APPROVISIONNEMENT RÉGIONAL À CARACTÈRE DURABLE

Afin de réduire au minimum les effets négatifs également dans la chaîne de livraison, la BCBE tient compte des aspects du développement durable au moment de passer commande. À cet égard, elle considère tant les produits et prestations auxquels elle recourt que les performances de développement durable de ses fournisseurs. Les processus et les critères font l'objet d'une directive qui aborde les principaux approvisionnements de la banque. La BCBE différencie les critères obligatoires (certificats FSC ou PEFC pour papiers, imprimés et produits en bois, pas de bois tropical; meilleure classe énergétique en fait de véhicules et de machines; respect des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail [OIT]) et les critères facultatifs, dont le respect présente un avantage par exemple pour la génération de valeur régionale, la gestion de l'environnement, les principes de gouvernance d'entreprise et la promotion de la relève.

L'approvisionnement fait partie des processus certifiés ISO 9001 et ISO 14001 de la BCBE et s'inscrit dans les processus d'évaluation périodique des fournisseurs. Les relations d'affaires avec la plupart des fournisseurs existent depuis de nombreuses années. S'agissant de nouveaux produits à acquérir, la banque considère plusieurs offres à partir d'un certain montant de marchandises, qui sont évaluées selon des critères prédéfinis. Les critères du développement durable font partie intégrante de cette évaluation. Celle-ci comprend des aspects en termes d'écologie, de méthodes de travail, de droits de l'homme et de répercussions sociales. Les fournisseurs pour lesquels la BCBE constate des effets sensiblement négatifs à ce propos ne seront pas considérés.



# 3/4

**du volume de commandes de la BCBE**  
sont attribués à des prestataires de son  
espace économique.

Au printemps 2018, la BCBE a externalisé son entrepôt central auprès d'un partenaire spécialisé dans le développement durable. L'assortiment de base des articles de bureau a été défini de manière à ce que la part des produits durables et respectueux de l'environnement soit sensiblement augmentée. La planification des transports a été rationalisée et, depuis la réorganisation, des cartons réutilisables sont utilisés pour les livraisons.

Les principaux approvisionnements concernent l'informatique, les prestations reçues et les produits de marketing, l'infrastructure des bâtiments ainsi que le matériel de bureau. Au cours de ces dernières années, le volume des ordres transmis par la banque a toujours dépassé les 100 millions de francs. La banque fait appel autant que possible à des fournisseurs de son propre rayon d'activité: la BCBE travaille avec plus de 1000 fournisseurs de l'espace économique de Berne et de Soleure et leur confie environ 75 % de son volume de commandes.

## ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

En s'appuyant sur une gestion d'entreprise efficace et durable, la BCBE contribue au développement autonome du canton de Berne et à la préservation de ses ressources. Les principes de gouvernance d'entreprise de la BCBE sont exposés en détail dans le rapport de gestion à partir de la page 28. Les explications ci-après complètent ces informations.

### Valeurs et normes de comportement

La BCBE a défini et consolidé des standards valables à l'échelle de la banque. L'engagement, le développement durable et la confiance sont des valeurs fondamentales pour la BCBE.

- Engagement: nous plaçons les intérêts des parties prenantes au cœur de nos activités et nous sommes convaincus que l'économie doit être au service de l'homme;
- Développement durable: nous sommes responsables du développement durable de notre espace d'activités économiques et de vie en société;
- Confiance: nous attachons une grande importance à la confiance mutuelle.

Outre ces valeurs, les directives relatives à la gouvernance d'entreprise, les principes en matière de politique des risques ainsi que la poli-

ture, de même que la directive du personnel constituent.

La BCBE reconnaît les normes internationales en matière de droits de l'homme et s'identifie avec les valeurs et aspirations qu'elles véhiculent. La directive du personnel de la BCBE régit la protection de l'intégrité des collaborateurs: les collaborateurs ne peuvent faire l'objet d'une discrimination directe ou indirecte en raison du genre, de l'âge, de l'origine ethnique, de l'orientation sexuelle, de la langue, du milieu social, de la religion, des convictions philosophiques ou politiques, d'un handicap physique, mental ou psychique. Les supérieurs doivent veiller, dans le cadre de leur domaine de compétence, à une ambiance propice au travail et libre de toute forme de harcèlement.

La BCBE veille à ce que les dispositions légales, réglementaires et internes soient respectées et que les standards et principes du marché soient appliqués. L'organisation de la Compliance comprend des procédures organisationnelles, des directives internes et des contrôles, notamment au sein du système interne de contrôle et de la révision.

La directive du personnel fait partie intégrante des contrats de travail. Elle inclut des directives ayant trait à la corruption et au blanchiment d'argent. Lors de la journée d'introduction pour les nouveaux collaborateurs, ces sujets sont abordés. Les collaborateurs confirment par écrit avoir reçu la directive et s'engagent à respecter les obligations de diligence de

## L'engagement, le développement durable et la confiance sont des valeurs fondamentales pour la BCBE.

la banque. Par ailleurs, l'ensemble des collaborateurs est tenu de suivre régulièrement une formation Compliance ponctuée par un

la banque. Par ailleurs, l'ensemble des collaborateurs est tenu de suivre régulièrement une formation Compliance ponctuée par un

examen final. Le dernier examen a eu lieu en 2017. Les aspects du blanchiment d'argent, de l'obligation de diligence des banques et de FATCA (*Foreign Account Tax Compliance Act*) ont été traités dans le cadre de cette formation.

Pour signaler des atteintes à la personnalité ou des irrégularités telles que des infractions aux lois, aux réglementations et aux normes, les collaborateurs disposent de canaux internes. Autrement dit, les supérieurs hiérarchiques, les conseillers en personnel, le bureau central de Compliance ou encore la Commission du personnel se tiennent à la disposition des collaborateurs en tant qu'interlocuteurs. Lorsqu'un signalement à une instance interne n'est pas judicieux ou envisageable, les collaborateurs de la BCBE peuvent s'adresser, depuis début 2019, à une instance externe indépendante. L'anonymat et la discrétion sont garantis.

## TRANSPARENCE ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Grâce à des échanges réguliers et approfondis avec ses parties prenantes, la BCBE est en mesure d'identifier les exigences auxquelles elle doit répondre, d'observer les tendances et de définir des points forts et des potentiels d'amélioration. Par parties prenantes, nous entendons tous les acteurs économiques qui jouent un rôle significatif dans la création de valeur ou dans les activités de la BCBE.

### Clients

Le rapport personnel avec l'interlocuteur de la banque ainsi que le lien avec le rayon d'action de la banque sont des paramètres primordiaux. L'intensité du suivi et la fréquence des contacts sont adaptées aux

besoins de la clientèle et à l'ampleur de la relation client. Les clients peuvent ainsi choisir entre différents canaux d'accès : les sièges, le Centre clientèle ou les prestations en ligne (cf. RG, p. 23).

La BCBE organise nombre d'activités régionales, telles que les journées des familles ou les manifestations destinées aux PME, aux particuliers et aux investisseurs institutionnels. Des études de marché ou de satisfaction concernant les services proposés,

## Les clients peuvent choisir entre différents canaux d'accès : les sièges, le Centre clientèle ou les prestations en ligne.

intégrant la Clientèle privée et la Clientèle entreprises, sont effectuées à intervalles réguliers. De plus amples informations concernant la satisfaction des clients et le système de chances et de réclamations de la banque figurent à la page 16.

### Collaborateurs

Des enquêtes sur la satisfaction des collaborateurs sont menées tous les trois ans, la dernière ayant été réalisée à l'automne 2017. Si la satisfaction globale a enregistré une légère baisse par rapport à l'enquête de 2014, l'engagement des collaborateurs demeure à un niveau élevé. Les résultats de l'enquête ont été analysés dans les diverses unités organisationnelles. Sur la base de ces analyses, des mesures ponctuelles ont été définies et mises en œuvre. En juin 2015, une enquête portant sur les points forts, le potentiel de développement et les opportunités sur

le marché a en outre été soumise aux collaborateurs. Sur la base des avis et des commentaires recueillis, la Direction générale et le Conseil d'administration ont élaboré un catalogue de mesures et engagé sa mise en œuvre. Depuis 2007, la BCBE dispose d'un outil institutionnalisé de management des idées. Cet outil électronique permet aux collaborateurs de suggérer des améliorations, les encourageant à faire preuve d'esprit d'entreprise et de mettre en avant leur activité entrepreneuriale. Les meilleures idées sont récompensées. Au cours de l'exercice sous revue, 72 idées ont été soumises.

La Commission du personnel (COPE) de la BCBE défend les intérêts des collaborateurs face aux ins-

tances dirigeantes de la banque. Lors d'entretiens périodiques avec le Conseil d'administration, la Direction générale et les ressources humaines, des requêtes importantes du personnel sont discutées en vue d'y répondre. Outre l'évolution des salaires, les avantages hors salaire ou les mesures de développement du personnel, il s'agit de la satisfaction des collaborateurs et de changements organisationnels. La composition, l'élection et le mode de fonctionnement de la COPE ainsi que la participation des collaborateurs de la BCBE sont définis dans le Règlement de la Commission du personnel. La COPE est l'interface avec l'Association suisse des employés de banque (ASEB).

À la page 24, vous découvrirez comment la BCBE implique ses collaborateurs dans les processus de changement.

### Actionnaires

Les actionnaires sont informés et consultés lors de l'Assemblée générale au moyen des rapports annuel et semestriel, du rapport de développement durable, d'Internet ou par des manifestations et des produits spéciaux. Par ailleurs, le responsable Investor Relations de la BCBE se tient à l'écoute des copropriétaires. Un dialogue régulier et institutionnalisé est mené sur des thèmes économiques, écologiques et sociaux avec le canton de Berne, l'actionnaire majoritaire. Il comprend deux séances d'information annuelles entre le Conseil d'État et la direction de la banque.

L'Assemblée générale de la BCBE est toujours placée sous le signe de l'une des parties prenantes. Ainsi, des thèmes tels que l'ancrage régional, le développement durable ou l'encouragement de la jeunesse ont été traités en priorité. Il n'existe ni restriction du droit de vote ni transfert d'actions. Une action équivaut à une voix. Lors de l'Assemblée générale, la liberté de parole est garantie; elle n'est pas liée à une quote-part minimale. Jusqu'ici, encore aucun actionnaire de la BCBE n'a exigé de vote consultatif. Le procès-verbal de l'Assemblée générale est publié sur le site de la BCBE. L'Assemblée générale se prononce de façon contraignante sur les rémunérations versées au Conseil d'administration et à la Direction générale. Lors de l'Assemblée générale de 2018, le montant total affecté à la rémunération du Conseil d'administration et celui attribué à la rémunération de la Direction générale ont été approuvés avec un taux de 97%.

### Fournisseurs et partenaires

Les fournisseurs et partenaires sont en général intégrés dans le cadre d'appels

d'offres et de processus d'offres ou dans des organes institutionnalisés pour un échange et le pilotage du partenariat.

### Représentants de la société

L'État, les autorités et les médias sont informés en premier lieu sur les processus de reporting de la BCBE, notamment au travers des communiqués aux médias, des publications et des rapports légaux et réglementaires. Par ailleurs, toute demande peut être adressée à la banque via notre service aux médias.



La BCBE attache une grande importance au fait que ses employés puissent concilier vie privée et vie professionnelle. C'est dans cette perspective qu'elle propose des taux d'occupation réduits ainsi que des modèles de travail flexibles. Vreni Reichen est l'une des nombreuses personnes qui utilisent cette possibilité : son travail à mi-temps de conseillère à la clientèle lui permet de participer aux travaux de la ferme.

## Écologie d'entreprise et protection du climat

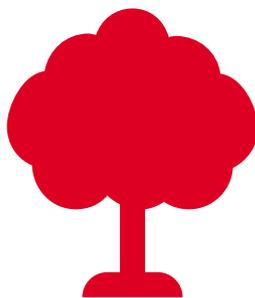
La gestion environnementale de la banque est certifiée ISO 14001 depuis 2004. En 1995 déjà, la BCBE avait élaboré un concept de rationalisation de l'utilisation des ressources énergétiques. Depuis, elle encourage systématiquement les économies d'énergie et de ressources naturelles, notamment dans la consommation de papier et d'électricité, dans le traitement des déchets ou dans le trafic professionnel. Les aspects environnementaux sont également pris en considération en ce qui concerne les achats : tant les fournisseurs que les produits et prestations, issus si possible du rayon d'activité de la banque, doivent non seulement répondre à des exigences de prix et de qualité, mais aussi respecter les normes écologiques et sociales.

La BCBE a sensiblement diminué son impact sur l'environnement au cours des dernières années. Dans la Charte de développement durable pour les années 2016 à 2019, elle s'est fixé comme objectif d'abaisser ses émissions de CO<sub>2</sub> de 5% supplémentaires par rapport à 2015. Depuis 2011, les émissions de gaz à effet de serre résiduelles sont entièrement compensées dans l'espace économique de la banque. Dans le cadre de cette compensation, la BCBE soutient des projets menés dans les cantons de Berne et de Soleure qui visent à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Elle contribue ainsi à la protection de l'environnement de même qu'à la garantie de l'emploi dans la région.

De plus amples informations sur les produits et prestations au moyen desquels la BCBE contribue à la préservation de l'environnement figurent aux pages 16 à 21.

### CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique touche la nature, la société et l'économie de diverses manières. Ses effets sont évalués dans le cadre de la gestion des risques (cf. RG, p. 80ss). L'analyse des risques financiers, à laquelle le portefeuille de crédit est soumis, tient compte de facteurs d'influence écologiques. Pour la BCBE, font notamment partie des risques liés au changement climatique les effets négatifs sur les régions touristiques (tourisme hivernal), les dégâts dus aux intempéries ou les exigences légales supplémentaires en rapport avec l'efficacité énergétique des bâtiments qui pourraient influencer l'évaluation du portefeuille de crédit. Ces risques sont minimisés, entre autres, par des analyses sectorielles périodiques et des limites sectorielles.



# 23%

**d'émissions de CO<sub>2</sub>**  
en moins par rapport à 2015

Les risques se rapportant au réseau de sièges de la banque ou à la garantie des services bancaires sont étudiés dans le cadre du

*Business Continuity Management* et de la prévention des catastrophes, en vue de définir les mesures qui s'imposent, tout en tenant compte des prestations des principaux fournisseurs.

Le changement climatique offre également des opportunités à la BCBE : des choix de politique énergétique tels qu'une hausse des prix de l'énergie ainsi qu'une sensibilisation accrue de la population ouvrent de nouvelles perspectives, notamment en termes de financement (projets visant à accroître l'efficacité énergétique ou liés aux énergies renouvelables) et de produits de placement spécifiques. À cet égard, les efforts déployés durant de nombreuses années en faveur de l'environnement et la politique d'affaires responsable de la BCBE constituent un atout. Ne consommant comparativement que peu d'énergie, la BCBE profite en outre de la redistribution de la taxe CO<sub>2</sub> incitative sur les combustibles fossiles. La banque affecte ces montants à des mesures de protection de l'environnement et à l'objectif de neutralité carbone qu'elle s'est fixé.

### Soutien d'initiatives écologiques

La BCBE a conclu, sur une base volontaire, une convention d'objectifs avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) portant sur la consommation énergétique et les émissions de CO<sub>2</sub>. Après avoir dépassé les objectifs définis jusqu'à fin 2014, la BCBE a conclu une nouvelle convention portant sur la période allant jusqu'en 2022. Celle-ci prévoit une amélioration de l'efficacité énergétique de 12% par rapport à 2012 et comprend environ 40 mesures concrètes. Ces dernières sont mises en œuvre comme prévu ; la BCBE tient le bon cap.

Depuis 2006, la BCBE est membre de la plateforme climatique de l'économie (*Klima-*

*plattform der Wirtschaft*), un réseau d'entreprises, d'associations économiques et d'associations publiques qui sont actives dans la région de Berne dans le domaine du développement durable et de la protection du climat. De plus, la BCBE soutient l'Initiative des entreprises *Énergies nouvelles Berne*. Celle-ci s'engage, dans le canton de Berne, en faveur de l'efficacité énergétique et de l'approvisionnement durable en énergie issu de sources d'énergie renouvelable et récompense les engagements exemplaires en décernant chaque année le Prix bernois des entreprises *Énergies nouvelles*. Depuis dix ans, la BCBE participe au CDP (Carbon Disclosure Project) et publie de façon détaillée ses performances écologiques (cf. p. 12).

## CONSUMMATION DES RESSOURCES ET ÉMISSIONS

La BCBE souhaite depuis de longues années utiliser les ressources de manière efficace et diminuer sensiblement son empreinte sur l'environnement. Chaque année, la banque publie l'évolution annuelle des chiffres-clés dans son bilan écologique, établi conformément aux normes usuelles de la branche, les standards ApME 2015 (Association pour le management de l'environnement et la pérennité dans les établissements financiers) et les normes internationales *Greenhouse Gas Protocol*. Les émissions des gaz à effet de serre sont exprimées en équivalent CO<sub>2</sub>.

Le bilan écologique couvre l'ensemble de la maison mère BCBE (100% des collaborateurs). Les données qui ne sont pas à disposition pour l'ensemble de la banque (chaleur, eau et déchets) sont collectées dans le système de référence BCBE selon un haut degré qualitatif, puis extrapolées. Ce système de référence tient compte des deux bâtiments principaux ainsi que des huit sièges les plus grands.

Le bilan écologique de la BCBE prend également en compte la consommation des partenaires externes suivants: la consommation d'électricité du centre de calcul, la consommation de papier des imprimeries externes (p.ex. pour des documents destinés à la clientèle, des brochures ou des mailings) ainsi que les déchets et la consommation d'électricité et de chaleur du tenancier du restaurant du personnel.

Swiss Climate AG, de Berne, contrôle le bilan écologique, conformément à la norme d'audit AA1000.

► [bcbe.ch/bilanecologique](http://bcbe.ch/bilanecologique)

## Émissions

En 2018, la BCBE a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 23% par rapport à 2015, alors qu'elle avait déjà réussi à diminuer ses émissions de 18% entre 2007 et 2011 et de 12% entre 2011 et 2015. Cette réduction continue de l'empreinte de la banque sur l'environnement est le fruit de son engagement de longue durée en la matière.

Depuis 2013, la banque consomme de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelable. Elle accroît constamment l'efficacité énergétique de ses bâtiments, p.ex. en améliorant l'isolation de l'enveloppe des bâtiments, en remplaçant des fenêtres, en optimisant les éclairages, les serveurs, les systèmes de technique des bâtiments et de ventilation ou en installant des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques. Ainsi, au cours de l'exercice sous revue, la construction du nouveau siège d'Interlaken et la rénovation du siège d'Anet ont débuté. Plusieurs sièges sont réaménagés, à l'image du siège de Gstaad, où les vitrines ont été assainies sur le plan

énergétique. Autres initiatives: l'utilisation de véhicules à faibles émissions, la modernisation des distributeurs automatiques de billets et le remplacement des anciens ascenseurs, chauffages et tableaux de distribution électrique.

## Neutralité climatique

Depuis 2011, la BCBE compense les émissions résiduelles dans son propre espace économique et est ainsi climatiquement neutre. Jusqu'en mai 2016, cette compensation se faisait au travers de la plateforme de compensation de CO<sub>2</sub> *e-climate*, développée conjointement par la BCBE et les Forces motrices bernoises BKW. Les clients hypothécaires recevaient une subvention s'ils remplaçaient leur installation de chauffage ou d'eau chaude à combustibles fossiles par une pompe à chaleur ou par de l'énergie solaire. Plus de 80 projets ont été réalisés, permettant ainsi de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de près de 7000 tonnes. Au printemps



# 10 062

**tonnes de CO<sub>2</sub>**  
compensées depuis 2011 dans son  
propre espace économique

2016, le canton de Berne a étendu son programme d'encouragement et, depuis lors, soutient également le remplacement des chauffages à mazout par des pompes à chaleur de manière substantielle, raison pour laquelle l'offre *e-climate* a été retirée.

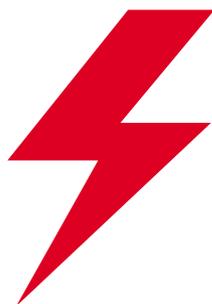
Depuis, la BCBE compense ses émissions de CO<sub>2</sub> dans les cantons de Berne et de Soleure dans le cadre de projets visant à éviter les émissions de méthane.

► [bcbe.ch/compensation](http://bcbe.ch/compensation)

## Électricité

En 2018, la BCBE a réduit sa consommation d'électricité de 21 % par rapport à 2015, après avoir pu réaliser une baisse de 27 % entre 2011 et 2015 déjà. Cette économie

GRI	ApME	Indicateurs	Unité	2018	2017	2016	2015	2015 à 2018 (évolution)	2011 à 2015 (évolution)
<b>CONSOMMATION D'ÉNERGIE</b>									
		Consommation d'énergie au sein de la BCBE	kWh	8 838 540	9 467 200	10 348 650	11 334 082		
		– Consommation des véhicules de service	kWh	117 525	132 522	122 968	128 288		
		– Consommation des bâtiments	kWh	8 721 015	9 334 678	10 225 682	11 205 794	–22 %	–20 %
	1	– Électricité	kWh	6 096 369	6 474 988	7 220 113	7 725 049	–21 %	–27 %
	1a	– Chaleur	kWh	2 624 647	2 859 690	3 005 569	3 480 745	–25 %	+3 %
	1b/c	– Énergies renouvelables	kWh	864 084	927 264	1 027 632	995 514		
	1c	– Combustibles fossiles	kWh	1 760 563	1 932 426	1 977 936	2 485 230	–29 %	+6 %
	1b	– Gaz naturel	kWh	1 118 346	1 176 760	1 155 249	1 117 243		
	1b	– Pétrole	kWh	642 217	755 666	822 687	1 367 988		
302-1		Consommation totale d'énergie des bâtiments	GJ	31 819	34 082	37 255	40 803		
		– dont renouvelable	GJ	25 058	26 648	29 692	31 394		
		– dont non renouvelable	GJ	6 761	7 434	7 563	9 409		
		– Quote-part d'énergie renouvelable	%	79 %	78 %	80 %	77 %		
302-3		Consommation d'énergie par collaborateur	GJ	31,8	33,1	36,9	37,4		
		Degré-jours de chauffe (DJC) Berne	Jours	3 085	3 491	3 473	3 309		
		DJC Ø 10 années précédentes	Jours	3 413	3 394	3 388	3 427		
		DJC différence de la Ø sur 10 ans	%	–10 %	+3 %	+3 %	–3 %		
		Chaleur ajustée DJC	kWh	2 903 701	2 780 231	2 932 009	3 604 869	–19 %	–6 %
<b>TRAFFIC PROFESSIONNEL</b>									
	2	Trafic professionnel total	km	934 988	970 160	930 315	1 142 317	–18 %	–10 %
	2a	– Train	km	378 656	407 508	369 043	539 439		
	2b/c	– Voiture	km	553 212	557 792	561 272	597 477		
	2d/e	– Avion	km	3 120	4 860	0	5 400		
<b>CONSOMMATION DE PAPIER</b>									
301-1	3	Consommation totale de papier	kg	191 050	213 280	217 078	240 599	–21 %	–22 %
301-2	3a	– Quote-part de papier recyclé	%	0 %	0 %	0 %	0 %		
	3d	– Quote-part de papier FSC	%	100 %	100 %	100 %	100 %		
<b>CONSOMMATION D'EAU</b>									
303-1	4	Consommation totale d'eau	m <sup>3</sup>	7 511	7 624	8 354	9 197	–18 %	–19 %
	4c	– Eau potable	%	100 %	100 %	100 %	100 %		
<b>DÉCHETS</b>									
306-2	5	Déchets au total	kg	209 194	200 739	244 553	234 578	–11 %	–29 %
	5a	– Recyclage	kg	150 290	142 977	166 514	157 512		
		– Taux de recyclage des déchets	%	72 %	71 %	68 %	67 %		
	5b	– Déchets destinés à l'incinération	kg	54 427	55 542	70 477	73 672		
	5c	– Déchets destinés à la décharge	kg	0	0	0	0		
306-4	5d	– Déchets spéciaux	kg	4 477	2 220	7 562	3 395		
<b>PERTES DE LIQUIDES DE REFOUILLAGE ET D'AGENTS D'EXTINCTION</b>									
	6a	Pertes de liquides de refroidissement	kg	18	30	30	16	+17 %	n.d.
	6b	Pertes d'agents d'extinction	kg	0	0	0	0	0 %	n.d.



# 79 %

d'énergies renouvelables

est principalement à mettre sur le compte de la mise hors service d'un ordinateur central, de l'optimisations des serveurs et des systèmes de ventilation, et de l'installation d'un éclairage LED. Par ailleurs, la BCBE possède depuis 2015 un nouveau concept d'impression : seuls quatre modèles d'imprimantes différents sont utilisés ; ils consomment nettement moins d'électricité que les anciens appareils. Ces derniers ont été mis à disposition d'une fondation d'utilité publique, qui les a révisés.

Depuis 2013, la BCBE n'utilise que de l'électricité issue de sources d'énergie renouvelable. En 2018, la part d'électricité d'origine hydraulique se situait à 96 %, dont 500 000 kWh d'approvisionnement en éco-courant certifié (water star). Les 4 %

d'électricité restants étaient produits par des installations photovoltaïques.

## Chaleur

En 2018, la consommation de chaleur a pu être réduite de 25 % par rapport à 2015. La consommation de combustibles fossiles a, elle, baissé de 29 % au cours de la même période. Cela s'explique entre autres par le fait que le système de refroidissement a été optimisé dans le centre d'exploitation de Berne-Liebfeld. Plus de chaleur dégagée par l'exploitation des machines frigorifiques a été récupérée, ce qui a permis de réduire sensiblement la consommation de mazout. Le fait que la BCBE ait continuellement amélioré l'efficacité énergétique de ses

GRI	ApME	Indicateurs	Unité	2018	2017	2016	2015	2015 à 2018 (évolution)	2011 à 2015 (évolution)
<b>ÉMISSIONS À EFFET DE SERRE</b>									
	7	Total Scopes (ApME 2015) <sup>1</sup>	t	1 090	1 168	1 236	1 419	-23 %	-12 %
305-1	7a	– directes (Scope 1) <sup>2</sup>	t	457	501	531	668		
305-2	7b	– indirectes (Scope 2) <sup>3</sup>	t	30	33	35	34		
305-3	7c	– « Autres » indirectes (Scope 3) <sup>4</sup>	t	603	634	671	718		
	7	Total source (ApME 2015)	t	1 090	1 168	1 236	1 419		
		– Électricité	t	64	67	72	53		
		– Chaleur	t	515	569	588	761		
		– Trafic professionnel	t	201	204	202	224		
		– Papier	t	214	239	244	272		
		– Eau	t	5	5	6	6		
		– Déchets	t	39	34	55	47		
		– Pertes de liquides de refroidissement et d'agents d'extinction	t	51	50	69	56		
305-4		GES par collaborateur <sup>5</sup>	kg	1 090	1 150	1 225	1 301	-16 %	-2 %
305-4		GES par million de la somme du bilan <sup>6</sup>	kg	36	40	44	51	-30 %	-21 %

<sup>1</sup> Émissions de gaz à effet de serre exprimées en équivalent CO<sub>2</sub>; tous les facteurs d'émission utilisés respectent les standards ApME 2015.

<sup>2</sup> Tient compte de toutes les émissions de gaz à effet de serre directement causées par l'entreprise et pouvant être contrôlées : émissions issues de la combustion d'énergies fossiles dans les bâtiments de la BCBE ou de la combustion des moteurs à essence/diesel des voitures de service de la BCBE.

<sup>3</sup> Tient compte de toutes les émissions de gaz à effet de serre qui sont utilisées par le fournisseur d'énergie externe pour approvisionner une entreprise en énergie : à la BCBE, il s'agit des émissions issues de la mise à disposition de la chaleur à distance.

<sup>4</sup> Tient compte de toutes les émissions de gaz à effet de serre causées par l'activité d'une entreprise mais générées ailleurs. S'agissant de la BCBE, il s'agit des émissions provenant des acquisitions de biens (papier, eau), des déchets, des déplacements professionnels, des étapes préliminaires à la mise à disposition de l'énergie dans les centrales, ainsi que des pertes de distribution et de transformation d'électricité. Ne sont pas prises en considération les émissions causées par les trajets des collaborateurs pendulaires de la BCBE, étant donné que le choix du moyen de transport est du ressort du seul collaborateur, qui en assume également l'ensemble des frais. Cela explique également la raison pour laquelle les trajets des pendulaires ne sont pas intégrés dans le mode de calcul de l'ApME. S'agissant du secteur financier, sont également pertinentes les émissions issues des investissements ; des normes reconnues en la matière font toutefois encore défaut. C'est pourquoi la BCBE ne dispose actuellement d'aucun moyen d'en tenir compte.

<sup>5</sup> Émissions totales de gaz à effet de serre de la BCBE (Scopes 1 à 3) divisées par le nombre de collaborateurs (équivalent temps partiel)

<sup>6</sup> Émissions totales de gaz à effet de serre de la BCBE (Scopes 1 à 3) divisées par la somme du bilan de la banque



« Cela faisait longtemps que nous rêvions  
que les personnes en fauteuil roulant  
puissent également découvrir nos belles  
montagnes et en goûter les plaisirs. »

Qui se cache derrière ce rêve ? Découvrez-le à la page 45.

bâtiments au cours des dernières années a également eu des retombées positives (cf. p. 39). En outre, la banque met en place un concept d'aménagement moderne et transforme son réseau de sièges afin qu'il réponde toujours aux besoins des clients. L'apparence et les fonctions des sièges changent, le dialogue et le conseil à la clientèle gagnant en importance. Comme les surfaces ont été réduites dans le cadre de ces transformations, le besoin en chauffage des sièges diminuera.

### Trafic professionnel

Le trafic professionnel a pu être réduit de 10 % entre 2011 et 2015 et de 18 % supplémentaires entre 2015 et 2018. La réduction a même atteint 18 % (de 2011 à 2015), respectivement 7 % (de 2015 à 2018) en ce qui concerne les kilomètres parcourus en voiture. Depuis 2014, la BCBE utilise exclusivement des véhicules appartenant à la classe d'efficacité énergétique A. Les transports entre les sièges principaux de Berne (Place Fédérale et Liebefeld) sont assurés par une voiture électrique fonctionnant à l'électricité verte. La flotte a été réduite au cours des dernières années (covoiturage au lieu de véhicules personnels) et, dans les services de courrier, le rythme de livraison et le plan des itinéraires sont continuellement améliorés. En outre, la BCBE promeut l'utilisation des transports publics (principe fondamental du règlement interne sur les frais).

### Papier

La BCBE a réduit sa consommation de papier de 22 % entre 2011 et 2015 et de 21 % supplémentaires entre 2015 et 2018. Cette réduction est le fruit d'améliorations apportées à la mise en page et à l'impression des extraits de compte ainsi qu'à l'utilisation

moindre des brochures pour les clients. La consommation de papier d'impression a également diminué. L'e-banking de la BCBE permet en outre de gérer électroniquement les comptes et dépôts et de réduire la consommation de papier (e-compte). S'agissant des transactions au guichet, les justificatifs ne sont imprimés qu'à la demande expresse du client, si bien que la consommation de papier a diminué d'environ 6 tonnes par année. Par ailleurs, diverses publications telles que le rapport de gestion, le rapport de développement durable ou la Charte de développement durable sont imprimées de manière climatiquement neutre.

### Déchets et eau

Après avoir réduit le volume de ses déchets de 29 % entre 2011 et 2015, la BCBE l'a encore diminué de 11 % en 2018 par rapport à 2015. Comme l'année précédente déjà, plus des deux tiers des déchets ont été recyclés. Le tri systématique se poursuit; des points de recyclage sont disponibles à cet effet dans les sièges principaux.

Entre 2011 et 2015, la BCBE a pu réduire sa consommation d'eau de 19 % et, entre 2015 et 2018, de 18 %. Les systèmes de refroidissement du centre de calcul du centre d'exploitation de Berne-Liebefeld ont été pourvus, en 2009, d'un refroidissement à sec au lieu d'un refroidisseur secondaire hybride, ce qui permet d'économiser annuellement jusqu'à 2 millions de litres d'eau. En outre, la puissance de refroidissement du centre d'exploitation de Berne-Liebefeld a été diminuée.

### Méthodologie adaptée

Pour le rapport de développement durable 2016, il a fallu, d'une part, affiner la métho-

dologie à la base du bilan écologique et, d'autre part, passer de la version ApME 2010 à ApME 2015 pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre. Concrètement, cela signifie que :

- le système de référence a été adapté aux conditions actuelles ;
- les systèmes de chauffage sont saisis de manière détaillée afin de pouvoir distinguer les consommations énergétiques issues de ressources renouvelables de celles provenant de ressources fossiles ;
- désormais, la consommation de papier est calculée par un système informatique (et non plus au moyen d'extrapolations); en outre, la consommation des imprimeries externes est aussi prise en compte ;
- le volume des déchets est recensé à un emplacement supplémentaire où il repose sur les mesures d'entreprises de recyclage ;
- dorénavant, les pertes de liquides de refroidissement et d'agents d'extinction sont prises en considération ;
- certains facteurs de conversion ont été adaptés consécutivement au passage à la version ApME 2015.

Le bilan écologique de 2015 a été recalculé conformément à une nouvelle méthodologie. La BCBE dispose ainsi d'une base fiable lui permettant d'analyser également à l'avenir le progrès et l'atteinte des objectifs : dans sa Charte de développement durable, elle s'est entre autres fixé pour but de diminuer son empreinte sur l'environnement de 5 % en 2019 par rapport à 2015. Comme il n'est pas possible de faire le calcul rétroactif pour les années précédant 2015, le tableau des chiffres-clés aux pages 40 et 41 ne contient pas de valeurs absolues pour les années 2011 à 2015, mais bien l'évolution en pourcentage.

## Perspectives et objectifs

Conformément à sa stratégie de développement durable, la BCBE attache une grande importance à la mise en œuvre de sa Charte de développement durable pour la période 2016 à 2019. La banque continuera à faire preuve d'un engagement sans relâche à l'avenir afin de réaliser ses objectifs et de relever les défis y afférents.

L'un des points forts de 2019 sera de favoriser le dialogue sur le développement durable et de sensibiliser ainsi davantage la population à ce thème. La BCBE élabore à cet effet des plateformes et des instruments appropriés. Les fonds de placement à caractère durable de la BCBE connaissent un franc succès et continueront à être mis en avant. Ces instruments de placement intéressants se prêtent aussi bien à la prévoyance qu'aux fonds libres des clients. Les fonds de placement à caractère durable sont investis dans des entreprises responsables qui réalisent des performances supérieures à la moyenne tant sur le plan de leur direction que sur celui des domaines sociaux et écologiques. L'introduction d'un nouveau produit à caractère durable dans les segments Épargne et Paiements sera également examinée.

La BCBE souhaite également obtenir le label de qualité suisse *Friendly Work Space* pour son excellente gestion de la santé au sein de l'entreprise. Les travaux préparatoires correspondants sont déjà bien avancés.

La charte de développement durable sera revue d'ici 2020 pour les années suivantes. Comme jusqu'à présent, les lignes directrices de la banque en matière de développement durable ainsi que les objectifs seront définis et présentés de manière transparente dans cette charte. Ce faisant, la BCBE confirme une fois de plus son engagement de longue date en faveur du développement durable et d'une politique commerciale responsable.



Le fonds de soutien BCBE finance des projets à caractère écologique et social dans la région de Berne et de Soleure. Forts de cette subvention et de l'engagement exemplaire de la commune, Gerhard et Marianne Schreier ont ainsi pu aménager autour de Kandersteg des chemins pour les personnes en fauteuil roulant. Grâce à ces nouveaux parcours sans obstacle, le panorama unique de nos montagnes est désormais accessible à tous.

Gerhard et Marianne Schreier, retraités, Kandersteg



## Chiffres-clés relatifs au développement durable

Principaux chiffres-clés détaillés dans les différents chapitres du présent rapport :

	Unité	2018	2017	2016	2015	2014
<b>PRODUITS ET PRESTATIONS</b>						
Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	mio de CHF	105,6	70,4	55,4	38,0	29,9
Placements en fonds à caractère durable (hors fonds de prévoyance)	mio de CHF	303,4	181,1	167,2	159,7	149,0
Fonds de prévoyance à caractère durable	mio de CHF	262,0	202,3	42,7	45,6	48,3
Concept de soutien financier des PME: projets financiers	Nombre	47	38	34	78	68
– Total emplois ainsi soutenus	Nombre	305	205	359	1 039	794
<b>COLLABORATEURS</b>						
Effectif du personnel (apprentis et auxiliaires compris)	Nombre	1 206	1 224	1 214	1 313	1 375
Collaborateurs (équivalent plein temps)	Emplois	1 000	1 016	1 009	1 091	1 137
Total temps partiel	%	42 %	41 %	39 %	37 %	37 %
Total collaborateurs en formation	Nombre	114	110	101	112	123
Collaborateurs en formation continue externe en accompagnement du travail	Nombre	95	92	84	84	72
Total formation et formation continue par collaborateur	Jours	3,4	3,4	3,2	4,1	4,6
Femmes parmi les cadres supérieurs	%	14 %	15 %	14 %	13 %	14 %
Femmes parmi les cadres	%	29 %	30 %	29 %	29 %	28 %
Femmes dans l'ensemble du personnel	%	44 %	44 %	45 %	45 %	45 %
<b>SOCIÉTÉ</b>						
Génération de valeur nette	mio de CHF	306	259	268	316	318
– Autofinancement (entreprise)	mio de CHF	58	17	36	17	74
– Actionnaires	mio de CHF	75	62	58	56	54
– Pouvoirs publics	mio de CHF	35	37	34	16	40
– Collaborateurs	mio de CHF	139	143	139	228 <sup>1</sup>	150

<sup>1</sup> y compris le versement extraordinaire à la Caisse de pension

	Unité	2018	2017	2016	2015	2011 à 2015 (évolution)
<b>ÉCOLOGIE</b>						
Consommation d'électricité	kWh	6 096 369	6 474 988	7 220 113	7 725 049	–27 %
Consommation de chaleur	kWh	2 624 647	2 859 690	3 005 569	3 480 745	+3 %
Quote-part d'énergies renouvelables	%	79 %	78 %	80 %	77 %	n.d.
Trafic professionnel	km	934 988	970 160	930 315	1 142 317	–10 %
Consommation de papier	kg	191 050	213 280	217 078	240 599	–22 %
Consommation d'eau	m <sup>3</sup>	7 511	7 624	8 354	9 197	–19 %
Déchets	kg	209 194	200 739	244 553	234 578	–29 %
Émissions de gaz à effet de serre	t	1 090	1 168	1 236	1 419	–12 %
Émissions de gaz à effet de serre par collaborateur	kg	1 090	1 150	1 225	1 301	–2 %
Émissions de gaz à effet de serre par million de la somme du bilan	kg	36	40	44	51	–21 %

## Index GRI

Le tableau ci-après indique l'endroit où trouver les informations sur les différentes normes GRI. Des commentaires complémentaires sont ajoutés lorsque cela s'avère judicieux. Par ailleurs, le tableau met en évidence les normes GRI qui sont en rapport avec les ODD (objectifs de développement durable) et sur lesquelles la BCBE exerce la plus grande influence (voir page 14).

Norme GRI		Renvois et commentaires explicatifs et omissions <sup>1</sup>
<b>ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION</b>		
<b>Principes généraux (GRI 101)<sup>2</sup></b>		
<b>Profil de l'organisation</b>		
102-1	Nom de l'organisation	RDD p. 4, RG p. 4
102-2	Activités, marques, produits et services	RDD p. 10, RG p. 54
102-3	Lieu géographique du siège	RDD p. 4, RG p. 4
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	RG p. 54
102-5	Capital et forme juridique	RG p. 18
102-6	Marchés desservis	RG p. 54
102-7	Taille de l'organisation	RG p. 122
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	RDD p. 23 <span style="float: right;">ODD 8</span> Toutes les données proviennent du système de gestion du personnel de la BCBE, utilisé dans l'ensemble de la banque. En raison du faible nombre d'auxiliaires, aucune ventilation séparée par genre ne sera présentée.
102-9	Chaîne d'approvisionnement	RDD p. 33
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Aucun changement significatif pour le rapport de développement durable durant l'année 2018
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	RDD p. 11 et p. 38, RG p. 80, CDD
102-12	Initiatives externes	RDD p. 38
102-13	Adhésion à des associations	La BCBE est, entre autres, membre de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS), Association suisse des banquiers (ASB), Employeurs Banques, EUREX (European Exchange), profawo (pro family and work, anciennement Childcare Service Suisse), öbu (réseau pour une économie durable), Swiss Sustainable Finance (SSF).
<b>Stratégie</b>		
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	RDD p. 7, CDD
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	RDD p. 11 et p. 38, RG p. 80ss, CDD
<b>Éthique et intégrité</b>		
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	RDD p. 7 et p. 34, CDD, RG p. 16
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	RDD p. 35
<b>Gouvernance</b>		
102-18	Structure de gouvernance	RG p. 29ss, RDD p. 11
102-19	Délégation de l'autorité	RG p. 33, RDD p. 11 et p. 28 Le processus annuel de détermination des objectifs englobe des aspects économiques, écologiques et sociaux. Il inclut tant les unités organisationnelles que les individus.
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	RG p. 35, RDD p. 11
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	RDD p. 35
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	RG p. 31
102-23	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG p. 31 Les domaines de compétence du Conseil d'administration et de la Direction générale sont distincts; la présidente du Conseil d'administration n'occupe aucune fonction de gestion des affaires auprès de la BCBE.
102-24	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG p. 33 Les membres et la présidente ou le président du Conseil d'administration sont élus par l'Assemblée générale pour la durée d'une année. En cas de besoin, une commission de sélection composée de membres du Conseil d'administration évalue des candidats appropriés et soumet des propositions au Conseil d'administration. Celui-ci dépose les requêtes devant l'Assemblée générale. Les membres du Conseil d'administration doivent faire preuve d'initiative, être indépendants, disposer de connaissances sur les interdépendances économiques ainsi que de connaissances générales du monde bancaire. Par ailleurs, le processus de sélection prend en compte une composition interdisciplinaire de l'organe en matière de connaissances spécialisées ainsi qu'une diversité appropriée (hommes/femmes, groupes d'âge, minorité francophone).
102-25	Conflits d'intérêts	RG p. 28, RDD p. 16 et p. 23

<sup>1</sup> RG = Rapport de gestion/RDD = Rapport de développement durable/CDD = Charte de développement durable/ODD = Objectif de développement durable (voir page 14).

<sup>2</sup> Toutes les normes GRI utilisées dans le présent rapport sont conformes à la version 2016.

Norme GRI		Revois et commentaires explicatifs et omissions <sup>1</sup>
102-26	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	RDD p. 11 Tant la présidente du Conseil d'administration que le président de la Direction générale ont activement influencé le développement de la Charte de développement durable pour les années 2016 à 2019; la libération formelle a été effectuée par la Direction générale.
102-27	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Chaque année, le Conseil d'administration effectue un atelier de deux jours au cours duquel la stratégie est examinée. À cette occasion, il approfondit des sujets d'actualité et d'avenir concernant la banque et met à profit les opportunités de formation dans les domaines économiques, écologiques et sociaux.
102-28	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG p. 35
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	RDD p. 11, RG p. 80ss
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	RG p. 80ss
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	RG p. 80ss
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	RDD p. 11
102-33	Communication des préoccupations majeures	RDD p. 35 Après consultation du président de la Direction générale, des propositions de solution sont élaborées. Les préoccupations d'importance considérable sont soumises à la Direction générale, respectivement au Conseil d'administration.
102-34	Nature et nombre total de préoccupations majeures	La plupart des préoccupations importantes sont exprimées à la direction opérationnelle de la banque et traitées dans le cadre du système institutionnalisé d'opportunités et de réclamations. Dans des cas exceptionnels uniquement, les préoccupations importantes sont directement adressées au Conseil d'administration: le nombre total annuel s'élève à quelques dizaines.
102-35	Politiques de rémunération	RG p. 42ss, RDD p. 23
102-36	Procédure de détermination de la rémunération	RG p. 42
102-37	Implication des parties prenantes dans la rémunération	RDD p. 36
102-38	Ratio de rémunération totale annuelle	RDD p. 23
102-39	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle	RDD p. 23
<b>Implication des parties prenantes</b>		
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	RDD p. 35
102-41	Accords de négociation collective	RDD p. 24 et p. 35
102-42	Identification et sélection des parties prenantes	RDD p. 13 et p. 35
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	RDD p. 35, RG p. 38
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	RDD p. 35
<b>Pratique de reporting</b>		
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	La BCBE ne détient aucune filiale sujette à consolidation. Le rapport concerne la maison mère de la BCBE. Certaines déclarations se rapportent toutefois à certains des principaux prestataires de services externalisés de la BCBE.
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	RDD p. 13
102-47	Liste des enjeux pertinents	RDD p. 13
102-48	Réaffirmation des informations	Aucune
102-49	Modifications relatives au reporting	Aucune
102-50	Période de reporting	RDD p. 3
102-51	Date du rapport le plus récent	Rapport de développement durable 2017 de mars 2018, publication: 14 mars 2018
102-52	Cycle de reporting	RDD p. 3
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	RDD p. 4
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	RDD p. 3
102-55	Index du contenu GRI	RDD p. 48ss
102-56	Vérification externe	RDD p. 3
<b>PRATIQUES DE VENTE RESPONSABLES</b>		
<b>Approche managériale</b>		
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 16
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 16, p. 17, p. 20 et p. 23
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 16
<b>Commercialisation et étiquetage</b>		
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	RDD p. 16
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Aucune
417-3	Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Aucune

<sup>1</sup> RG = Rapport de gestion/RDD = Rapport de développement durable/CDD = Charte de développement durable/ODD = Objectif de développement durable (voir page 14).

Norme GRI		Renvois et commentaires explicatifs et omissions <sup>1</sup>	
<b>SATISFACTION CLIENTÈLE ET PROTECTION DES DONNÉES CLIENT</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 16 et p. 17	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 16 et p. 17	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 16 et p. 17	
<b>Confidentialité des données des clients</b>			
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	Aucune	
<b>PLACEMENTS : INVESTISSEMENTS RESPONSABLES</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 16 et p. 17	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 17ss	ODD 7 et ODD 12
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 17ss	
<b>Portefeuille produit</b>			
G4-FS6	Part de portefeuille pour segment d'activité	RDD p. 10, RG p. 20ss et p. 56ss	
G4-FS8	Produits et services présentant une utilité écologique	RDD p. 19 et p. 21	
<b>Approche Active-Ownership</b>			
G4-FS10	Part de la Clientèle commerciale avec laquelle les thèmes environnementaux et sociaux sont abordés	RDD p. 18	
G4-FS11	Part des placements dont la performance écologique et sociale a été évaluée	RDD p. 18	
<b>CRÉDITS : CRITÈRES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 16 et p. 20	
		Les affaires avec l'étranger n'ont qu'une importance restreinte pour la BCBE. Elles sont limitées à 5 % de la somme moyenne du bilan de ces trois dernières années. Les crédits d'exportations ne sont en général accordés qu'en respect des dispositions SERV (Assurance suisse contre les risques à l'exportation) et pour autant que les critères du développement durable soient remplis.	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 20	ODD 7
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 20	
<b>Portefeuille produit</b>			
G4-FS7	Produits et services présentant une utilité sociale	RDD p. 21, RG p. 20	ODD 8
<b>EMPLOYEUR RESPONSABLE ET GESTION DES CHANGEMENTS</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 23 et p. 24	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 24	ODD 8
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 24	
<b>Performance économique</b>			
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	RDD p. 25, RG p. 78 et p. 100	
<b>Présence sur le marché</b>			
202-1	Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	RG p. 125–126	ODD 8
		Les salaires d'entrée standard pour le personnel employé à durée indéterminée correspondent au minimum au salaire minimal CCT banques (CCT = Convention sur les conditions de travail du personnel bancaire). En outre, les principes du gouvernement d'entreprise selon lesquels le montant de la rémunération le plus élevé ne doit pas dépasser le vingtuple du montant de la rémunération le plus bas s'appliquent.	
<b>Relations employés / direction</b>			
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	RDD p. 24	ODD 8
		Des règles détaillées figurent dans le droit du travail et dans la CCT banques. Dans la mesure où ils concernent les rapports de travail, les délais de communication correspondent au minimum aux délais de résiliation légaux ou à ceux du contrat de travail si ces derniers sont plus longs.	
<b>SANTÉ ET ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE / VIE PROFESSIONNELLE</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 23, p. 25 et p. 26	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 25 et p. 26	ODD 8
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 25 et p. 26	

<sup>1</sup> RG = Rapport de gestion/RDD = Rapport de développement durable/CDD = Charte de développement durable/ODD = Objectif de développement durable (voir page 14).

Norme GRI		Renvois et commentaires explicatifs et omissions <sup>1</sup>	
<b>Emploi</b>			
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	RDD p. 29	ODD 8
<b>Santé et sécurité au travail</b>			
403-1	Représentation des travailleurs dans des comités de santé et sécurité officiels impliquant à la fois les travailleurs et la direction	RDD p. 35 Il ne serait guère pertinent de constituer un comité spécifique chargé de la sécurité au travail et de la protection de la santé. La Commission du personnel (COPE) de la BCBE défend les intérêts des collaborateurs sur ces thèmes également, face aux instances dirigeantes de la banque.	ODD 8
403-2	Types et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail	RDD p. 25	ODD 8
403-3	Travailleurs chez lesquels le taux d'incidence et le risque de maladies professionnelles sont élevés	RDD p. 25	ODD 8
403-4	Questions de santé et de sécurité faisant l'objet d'accords formalisés avec les syndicats	Cette information ne s'applique pas à la BCBE, étant donné que, dans le secteur financier, cette question n'est pas suffisamment pertinente pour exiger une réglementation formelle spécifique avec les syndicats.	
<b>FORMATION ET FORMATION CONTINUE</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 23 et p. 26	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 23, p. 27 et p. 28	ODD 8
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 27 et p. 28	
<b>Formation et éducation</b>			
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	RDD p. 27 Les chiffres-clés sont exprimés en jours, un jour équivalant à 8,4 heures. Une ventilation des chiffres-clés par genre imposerait actuellement une charge de travail disproportionnée, raison pour laquelle la BCBE renonce à effectuer cette répartition. Les exigences en matière de formation étant indépendantes du sexe, le nombre de jours de formation devrait être du même ordre de grandeur pour les collaborateurs et pour les collaboratrices.	ODD 8
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	RDD p. 27 et p. 28	ODD 8
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	RDD p. 28	ODD 8
<b>DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 23 et p. 28	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 23 et p. 28	ODD 8
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 23 et p. 28	
<b>Présence sur le marché</b>			
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	RG p. 125–126 En adéquation avec sa volonté d'enracinement régional, la BCBE recrute la grande majorité de son personnel localement, sur ses marchés régionaux.	ODD 8
<b>Emploi</b>			
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	RDD p. 23 Afin de faciliter la lecture, les chiffres ne sont pas ventilés par groupe d'âge.	ODD 8
401-3	Congé parental	RDD p. 25 Contrairement à d'autres pays européens, la Suisse ne connaît pas le « congé parental ». Partant, dans le cadre de ce rapport, la BCBE se limite aux taux de retour et de continuation des collaboratrices. Les ayants droit au congé maternité ou paternité sont tous les collaborateurs actifs dans un rapport de travail régulier depuis plus de trois mois.	ODD 8
<b>Diversité et égalité des chances</b>			
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	RDD p. 27, RG p. 36–37	ODD 8
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	RDD p. 23 et p. 29	ODD 8
<b>Lutte contre la discrimination</b>			
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Aucune	
<b>ENGAGEMENT SOCIAL</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 31–33	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 31–33	ODD 8 et ODD 12
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 31–33	

<sup>1</sup> RG = Rapport de gestion/RDD = Rapport de développement durable/CDD = Charte de développement durable/ODD = Objectif de développement durable (voir page 14).

Norme GRI		Renvois et commentaires explicatifs et omissions <sup>1</sup>	
<b>Performance économique</b>			
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	RDD p. 32 et p. 33 Les frais d'exploitations et les investissements dans les collectivités ne font pas l'objet d'un compte rendu séparé.	ODD 7 et ODD 8
<b>Impacts économiques indirects</b>			
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	RDD p. 21, RG p. 20	ODD 7
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	RDD p. 11, RG p. 20	ODD 8
<b>Communautés locales</b>			
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	RDD p. 31 et p. 21	
413-2	Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	La BCBE s'efforce d'éviter ou de minimiser les effets négatifs. Elle assume cette responsabilité dans le cadre de sa politique d'affaires à caractère durable.	
G4-FS13	Points d'accès dans des zones à faible densité ou à faibles structures urbaines	RG p. 23 Les clients disposent non seulement du réseau des sièges (physiques) de la BCBE, mais également des voies électroniques de la banque.	ODD 8
G4-FS14	Initiatives pour un accès facilité des personnes défavorisées aux prestations de services financiers	RDD p. 33	ODD 8
<b>APPROVISIONNEMENT RÉGIONAL À CARACTÈRE DURABLE</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 31 et p. 33	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 33 et p. 34	ODD 8 et ODD 12
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 33 et p. 34	
<b>Pratiques d'achats</b>			
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	RDD p. 33, RG p. 125–126	ODD 12
<b>Évaluation environnementale des fournisseurs</b>			
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	RDD p. 33 et p. 34	
308-2	Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	RDD p. 33 et p. 34 Le nombre de fournisseurs audités n'est pas systématiquement recensé. Aucun effet défavorable n'a été constaté.	
<b>Évaluation sociale des fournisseurs</b>			
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	RDD p. 33 et p. 34	
414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	RDD p. 33 et p. 34 Le nombre de fournisseurs audités n'est pas systématiquement recensé. Aucun effet défavorable n'a été constaté.	
<b>ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 34	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 34	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 34	
<b>Performance économique</b>			
201-4	Aide financière publique	RG p. 18 La BCBE ne bénéficie d'aucune subvention étatique. La garantie d'État a été réduite au 1 <sup>er</sup> janvier 2006, et le retrait est effectif depuis fin 2012.	
<b>Lutte contre la corruption</b>			
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	RDD p. 34 Jusqu'à présent, aucune vérification extraordinaire ne s'est révélée nécessaire outre les processus de contrôle établis.	
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	RDD p. 34	
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Aucun cas ne s'est présenté jusqu'à présent; aucune mesure spécifique n'est donc requise.	
<b>Comportement anticoncurrentiel</b>			
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Aucune plainte déposée spécifiquement contre les banques cantonales ou contre la BCBE	
<b>Liberté syndicale et négociation collective</b>			
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Aucune. Aucun site de la BCBE ni aucun de ses fournisseurs ne se trouve dans des régions à risque. La liberté d'association est ancrée dans la Constitution fédérale (article 23). La BCBE soutient les activités syndicales de ses collaborateurs et ne s'oppose aucunement à leur adhésion à un syndicat. La BCBE rend ses collaborateurs attentifs à l'Association suisse des employés de banque (ASEB) sur intranet et lors des journées d'introduction des nouveaux collaborateurs. Par ailleurs, un collaborateur de la BCBE est membre du Comité directeur de l'ASEB.	

<sup>1</sup> RG = Rapport de gestion/RDD = Rapport de développement durable/CDD = Charte de développement durable/ODD = Objectif de développement durable (voir page 14).

Norme GRI		Renvois et commentaires explicatifs et omissions <sup>1</sup>	
<b>Politiques publiques</b>			
415-1	Contributions politiques	Aucune. La BCBE ne soutient ni parti politique ni politicien. La BCBE adopte une attitude neutre sur les plans politique et confessionnel. La banque ne prend pas position politiquement. Les intérêts des banques cantonales (procédures politiques, initiatives proposées par le secteur financier, etc.) ou du secteur financier dans son ensemble sont représentés par l'Association suisse des banquiers (ASB) et par l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS). La BCBE est membre de ces deux organisations.	
<b>Conformité socio-économique</b>			
419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	Aucune	
<b>TRANSPARENCE ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 35	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 35	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 35	
<b>Indicateur individuel</b>			
	Satisfaction clientèle	RDD p. 35	
<b>CHANCES ET RISQUES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 38	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 38 ODD 7	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 38	
<b>Performance économique</b>			
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	RDD p. 38, CDD Les conséquences financières résultant explicitement du changement climatique dépendent de nombreux facteurs ; partant, elles ne sont pas calculées intégralement. Les dépenses de protection de l'environnement sont comprises dans les budgets des unités organisationnelles ; elles ne font pas l'objet d'une quantification distincte. La BCBE met en œuvre la redistribution de la taxe sur le CO <sub>2</sub> en faveur de mesures de protection du climat et dans le but d'atteindre la neutralité carbone.	
<b>CONSOMMATION DES RESSOURCES ET ÉMISSIONS</b>			
<b>Approche managériale</b>			
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	RDD p. 38 et p. 39ss	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	RDD p. 38 et p. 39ss ODD 8 et ODD 12	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	RDD p. 38 et p. 39ss	
<b>Matières</b>			
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	RDD p. 40 et p. 43 ODD 12 Pour la BCBE, ce point concerne principalement la consommation de papier.	
301-2	Matières recyclées utilisées	RDD p. 40 ODD 12	
301-3	Produits et matériaux d'emballage valorisés	Cette information ne s'applique pas à la BCBE, étant donné que, en sa qualité de prestataire de services financiers, elle ne fabrique pas de produits physiques.	
<b>Énergie</b>			
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	RDD p. 39 et p. 40 ODD 7 et ODD 12 La consommation énergétique englobe la consommation d'électricité et de chaleur des partenaires externes. La rubrique « Consommation de chaleur en recourant aux énergies renouvelables » comprend aussi bien la chaleur à distance achetée qui provient de sources d'énergie renouvelables, que la chaleur produite dans les propres locaux de la BCBE à partir de sources d'énergie renouvelables. Depuis 2018, la consommation énergétique des véhicules de fonction de la BCBE est prise en compte ; les valeurs des années 2015 à 2017 ont été adaptées en conséquence.	
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	RDD p. 39 et p. 40 ODD 7 et ODD 12 Les informations sous 302-2 ne sont pas disponibles séparément, car la méthode employée par les standards ApME se concentre sur un seul indicateur environnemental, à savoir les gaz à effets de serre exprimés en équivalent CO <sub>2</sub> . Ceux-ci sont en étroite corrélation avec la teneur énergétique, lors des processus de combustion, de sorte que l'indicateur 302-2 mesuré en joules ne fournirait que peu d'informations supplémentaires pertinentes pour une activité bancaire.	
302-3	Intensité énergétique	RDD p. 40 ODD 7 et ODD 12 La consommation énergétique par collaborateur prend en compte la consommation énergétique figurant sous 302-1.	

<sup>1</sup> RG = Rapport de gestion/RDD = Rapport de développement durable/CDD = Charte de développement durable/ODD = Objectif de développement durable (voir page 14).

<b>Norme GRI</b>		<b>Renvois et commentaires explicatifs et omissions<sup>1</sup></b>	
302-4	Réduction de la consommation énergétique	RDD p. 39	ODD 7 et ODD 12
		Au cours des dernières années, la consommation d'énergie dans le réseau de sièges a pu être réduite continuellement, tandis que le volume d'affaires a sensiblement progressé.	
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	RDD p. 39	ODD 7 et ODD 12
<b>Eau</b>			
303-1	Prélèvement d'eau par source	RDD p. 40 et p. 43	
		La totalité des sièges de la BCBE est reliée au système local d'approvisionnement en eau.	
303-2	Sources d'eau fortement affectées par le prélèvement d'eau	Aucune	
303-3	Recyclage et réutilisation de l'eau	Aucune	
<b>Biodiversité</b>			
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	La BCBE ne possède aucun immeuble à proximité ou à l'intérieur de zones protégées.	
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Les services financiers fournis par la BCBE n'ont qu'un effet indirect sur la biodiversité. Dans le cadre des financements, nous veillons au respect des charges publiques ayant trait à la biodiversité. La politique de crédits de la BCBE et les principes de conduite en matière de crédits constituent, dans ce contexte, les éléments fondamentaux. Lors de l'achat de précurseurs, la BCBE aiguille les producteurs (les papiers, les imprimables et les produits en bois doivent être certifiés FSC ou PEFC).	
304-3	Habitats protégés ou restaurés	Aucun	
304-4	Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	Aucun	
<b>Émissions</b>			
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	RDD p. 41	ODD 12
305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	RDD p. 41	ODD 12
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	RDD p. 41	ODD 12
305-4	Intensité des émissions de GES	RDD p. 41	
305-5	Réduction des émissions de GES	RDD p. 39 et p. 41	
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	RDD p. 41	
		Les principales substances appauvrissant la couche d'ozone émises par la BCBE proviennent de pertes de liquide de refroidissement et de fuites d'agents d'extinction. Celles-ci sont prises en compte dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre.	
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), d'oxydes de soufre (SO <sub>x</sub> ) et autres émissions atmosphériques significatives	Les informations sous 305-7 ne sont pas disponibles séparément, car la méthode employée par les standards ApME se concentre sur un seul indicateur environnemental, à savoir les gaz à effets de serre exprimés en équivalent CO <sub>2</sub> . Étant donné que ces réductions dans les processus de combustion ont des effets positifs également sur les émissions d'autres agents polluants, ces dernières ne font pas office d'indicateurs distincts.	
<b>Effluents et déchets</b>			
306-1	Écoulement d'eau par qualité et destination	RDD p. 40 et p. 43	ODD 12
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	RDD p. 40 et p. 43	ODD 12
		Sont considérés comme des déchets spéciaux les composants non recyclés de déchets électriques et électroniques ainsi que les batteries. Ceux-ci sont éliminés selon les règles en vigueur par des entreprises spécialisées.	
306-3	Déversement significatif	Aucun	
306-4	Transport de déchets dangereux	Les déchets dangereux sont éliminés en Suisse selon les règles en vigueur. Les processus correspondants sont établis selon le système de management de l'environnement, qui est certifié ISO 14001.	
306-5	Masses d'eau affectées par les déversements et/ou ruissellements	La totalité des sièges de la BCBE est reliée à des stations locales d'épuration des eaux usées.	
<b>Conformité environnementale</b>			
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Aucune	

<sup>1</sup> RG = Rapport de gestion/RDD = Rapport de développement durable/CDD = Charte de développement durable/ODD = Objectif de développement durable (voir page 14).







**« Rien ne vaut un rêve  
pour créer l'avenir. »**

Victor Hugo